



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Projet de recherche
sur les politiques

Policy Research
Initiative

Réalités contemporaines et enjeux émergents auxquels font face les jeunes au Canada :

Cadre analytique pour la recherche, l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques

Rapport de recherche

Sandra Franke
Ressources humaines et Développement des
compétences Canada

Janvier 2010

Projets du PRP :
Investir dans la jeunesse
et Gestion sociale des risques

Canada



Le présent rapport est accessible sur le site web du PRP à l'adresse suivante :

<www.prp-pri.gc.ca>

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication, veuillez envoyer un message par courriel à : <copyright.droitdauteur@pwgsc.gc.ca>

PH4-59/2009F-PDF
978-1-100-93116-6

Remerciements

L'auteure tient à remercier tous les membres de l'équipe du Projet de recherche sur les politiques (PRP) associés au projet « Investir dans la jeunesse : leçons tirées des politiques, de la pratique et de la recherche » en particulier à Thomas Townsend, Catherine Demers, Jennifer Robson, Geneviève Kroes, David Hay, David Péloquin, Aanchal Sharma et Mary Peters. Des remerciements particuliers aussi pour le professeur Marc Molgat de l'Université d'Ottawa et membre de l'Observatoire Jeunes et Société de l'Institut national de la recherche scientifique qui a offert une direction intellectuelle à l'ensemble du projet sur la jeunesse pendant son séjour au PRP à titre de chercheur invité.

À propos du présent rapport

Le PRP contribue à la planification à moyen terme des politiques du gouvernement du Canada en dirigeant des projets de recherche multidisciplinaires et en canalisant le savoir et l'expertise du gouvernement fédéral, des universités et des organismes de recherche. Cependant, les conclusions et les propositions contenues dans les rapports du PRP ne reflètent pas toujours les opinions du gouvernement du Canada ou des ministères et organismes participants.

Sommaire exécutif

Dans le cadre du projet interministériel « **Investir dans la jeunesse : leçons tirées des politiques, de la pratique et de la recherche** » le Projet de recherche sur les politiques (PRP) propose un cadre analytique permettant d'appréhender les réalités, enjeux et défis auxquels font face les jeunes canadiens dans diverses sphères de vie et à différentes étapes du passage à l'âge adulte. Cet exercice s'inscrit dans une réflexion plus large sur le bien-être et la pleine intégration des jeunes dans la société canadienne, en regard des conditions changeantes qui façonnent les modes d'entrée dans la vie adulte et des nouvelles formes de risque qu'elles génèrent. Ce dernier aspect en fait également l'un des premiers documents de recherche inspirés par le nouveau projet du PRP portant sur la « **Gestion sociale des risques** ». Le document comprend deux parties :

Partie 1 : Les jeunes dans le Canada d'aujourd'hui

La première partie du document fait le point sur ce que signifie être un jeune canadien aujourd'hui. Dans une économie du savoir, les jeunes canadiens sont appelés à poursuivre de plus longues études, ce qui retarde leur stabilisation en emploi et repousse leur départ du foyer parental. De plus, le passage à la vie adulte n'est plus linéaire comme c'était le cas pour les générations antérieures. Aujourd'hui, les jeunes vont et viennent entre le statut de dépendance et d'indépendance, combinent plusieurs activités et statuts et s'accordent la possibilité de changer d'orientation en cours de route afin d'explorer diverses avenues. Le caractère fragmenté des transitions reflète, certes, la diversité des opportunités qui se présentent aux jeunes d'aujourd'hui mais il introduit aussi de nouveaux risques, particulièrement pour ceux qui ne peuvent pas compter sur des soutiens familiaux ou communautaires lorsqu'ils connaissent des revers ou font face à des défis importants. Sans soutien approprié, plusieurs jeunes canadiens risquent d'être aux prises avec des difficultés d'insertion professionnelle et de faire face à de faibles perspectives de revenus tout au long de leur vie.

Prenant acte des défis et des opportunités que représente le prolongement de la jeunesse au Canada et de la diversité des parcours de certains sous-groupes de jeunes, le document explore ces réalités sous l'optique des grands objectifs de politiques jeunesse au Canada. Ce portrait de la situation se veut une toile de fond au développement d'un cadre d'analyse qui propose un nouveau regard sur les grandes tendances qui touchent la jeunesse canadienne.

Partie 2 : Cadre pour la recherche et le développement des politiques relatives aux jeunes au Canada

La deuxième partie du document présente les principaux éléments du cadre analytique. Elle s'ouvre sur un bref historique des grandes tendances en matière de recherche et de politiques jeunesse à l'échelle internationale. Deux orientations se dégagent des développements récents et guideront l'élaboration du cadre : 1) l'importance pour les chercheurs et les responsables de l'élaboration des politiques de décloisonner leur manière de penser la jeunesse en favorisant une approche holistique qui tient compte de tous les aspects de la vie des jeunes : personnel, psychologique, éducatif, familial, social, communautaire, etc.; et 2) la nécessité d'adopter une conception positive de la jeunesse en misant sur leurs forces et leur contribution au bien-être de la société.

Le cadre proposé est fondé sur une approche des parcours de vie. Il illustre la relation entre : 1) les trajectoires dans lesquelles s'engagent les jeunes dans différentes sphères de vie; 2) les changements (ou transitions) qui marquent leurs parcours; et 3) les structures sociales plus larges dans lesquelles ces dynamiques opèrent. Quatre grands types de trajectoires sont distingués : a) des trajectoires menant à l'autonomie par rapport à la famille d'origine et à la création d'une nouvelle génération de familles; b) des trajectoires d'apprentissage et d'évolution du rapport au travail; c) des trajectoires de responsabilisation financière; et d) des trajectoires de développement de la citoyenneté et des identités. Ces trajectoires reflètent des démarches progressives de responsabilisation face à certains rôles sociaux dans plusieurs sphères de vie particulièrement importantes pour les jeunes.

Le cadre attire aussi l'attention sur les diverses sources de risque et sur les opportunités qui influencent l'issue de ces trajectoires. Dans chaque région du Canada, il existe une configuration particulière de rôles, de responsabilités et de modalités de gouvernance entre les institutions de la famille, de la communauté, du marché et de l'État. Selon leurs diverses architectures sociales, différents mécanismes et instruments sont mis à contribution pour favoriser l'accès à certaines ressources permettant aux jeunes de réussir des transitions importantes ou de faire face à certains risques. Le cadre peut en outre guider l'analyse des impacts de différents arrangements institutionnels sur les possibilités et défis qui se posent à différents sous-groupes de jeunes dans diverses circonstances et contextes.

Table des matières

Mise en contexte	6
Partie 1.....	8
Les jeunes dans le Canada d'aujourd'hui.....	8
1.1 Ce que signifie être un « jeune »	8
1.2 Défis et opportunités pour la jeunesse au Canada	11
1.2.1 L'importance de la scolarité dans une économie axée sur le savoir.....	11
1.2.2 Des conditions d'insertion professionnelle pas toujours favorables.....	13
1.2.3 Vulnérabilité de certains sous-groupes de jeunes.....	14
1.2.4 Un contexte multiethnique qui engendre des inégalités sociales	15
1.2.5 Être jeune dans une société vieillissante	17
1.3 La jeunesse et les grands objectifs de politiques au Canada.....	18
Partie 2.....	21
Cadre pour la recherche et le développement des politiques relatives aux jeunes au Canada	21
2.1 Grandes tendances en matière de recherche et de politiques reliées à la jeunesse	21
2.1.1 L'approche des facteurs de risque, de protection et de résilience.....	21
2.1.2 L'importance des contextes de vie	22
2.1.3 L'approche des transitions et le phénomène de prolongement de la jeunesse	22
2.1.4 Vers une vue d'ensemble : développement d'une perspective holiste et positive sur la jeunesse ..	23
2.2 Matrice des éléments conceptuels du cadre	24
2.2.1 Un cadre fondé sur les parcours de vie : description générale du modèle	24
2.2.2 Déterminants individuels, inégalités sociales et polarisation sociale	26
2.2.3 Les trajectoires clés du passage à l'âge adulte	28
2.2.4 Structure de risques et d'opportunités.....	39
Conclusion	50
Références.....	55
Notes.....	63

Mise en contexte

De nouvelles conditions et réalités caractérisent la jeunesse d'aujourd'hui, au point où la définition-même de la jeunesse est en évolution. Les transitions vers la vie adulte sont beaucoup plus complexes et diversifiées étant donné la grande variété de possibilités qui s'ouvrent aux jeunes d'aujourd'hui en termes de choix et de styles de vie. En contrepartie, les conséquences potentielles de ces choix sont beaucoup moins faciles à anticiper et posent des défis nouveaux aux jeunes qui sont de plus en plus appelés à construire eux-mêmes leur propre filet de sécurité (Settersten, 2008). Les implications d'un point de vue de politiques publiques sont importantes, notamment dans un contexte d'évolution rapide des connaissances et des nouvelles technologies, de la pluralisation ethnique et du vieillissement de la population.

Partout dans le monde, les gouvernements et organisations manifestent un intérêt accru pour les enjeux reliés à la jeunesse. Non seulement les jeunes sont-ils directement et profondément touchés par ces grands changements, mais ils sont aussi les principaux porteurs des aspirations et de la vision de l'avenir de la société. « Les jeunes sont une plaque sensible du changement social (...) ils nous révèlent de quoi demain est en train de se faire » rappelle la préface d'un rapport important sur la jeunesse française remise au Commissariat général du Plan dans le cadre d'une commission sur la jeunesse et les politiques publiques (Collectif, 2001 : 27). En ce sens, la jeunesse se présente comme une période clé pour les politiques d'investissement social.

Alors que dans plusieurs pays, notamment en Europe, en Océanie et aux États-Unis, on a procédé à une révision et à une modernisation des politiques de jeunesse au cours des dernières années, le Canada dans son ensemble n'a jamais effectué un examen approfondi de la situation de sa jeunesse. Pourtant, malgré le vieillissement de sa population, le Canada figure parmi les pays les plus jeunes du G8. En transférant la responsabilité de la formation aux provinces dans les années 1990, le gouvernement fédéral a choisi de concentrer ses efforts d'investissement social auprès de la petite enfance et, plus récemment, auprès des enfants de la « phase intermédiaire » (les jeunes âgés entre 7 ans et 11 ans). Mais la jeunesse demeure au cœur des préoccupations du Canada : non seulement les gouvernements fédéral et provinciaux continuent-ils d'accorder une priorité à l'accès aux études postsecondaires et à l'insertion professionnelle, mais plusieurs champs de la politique fédérale concernent directement le bien-être des jeunes. Compte tenu du contexte et des réalités changeantes de la jeunesse dans le Canada d'aujourd'hui, il est opportun de faire le point sur l'ensemble des défis émergents auxquels ce segment important de la population fait face.

C'est ainsi que le PRP a lancé, en 2006, son projet interministériel « Investir dans la jeunesse : leçons tirées des politiques, de la pratique et de la recherche ». Fruit d'une collaboration entre plusieurs ministères fédéraux et chercheurs universitaires, ce projet se voulait moins un diagnostic systématique de la situation des jeunes au Canada que l'amorce d'une réflexion d'ensemble sur la jeunesse canadienne. Plusieurs questions ont orienté le lancement du projet :

- Qu'implique le prolongement de la jeunesse d'un point de vue de politiques publiques?
- Comment le chevauchement ou la redéfinition des âges de la vie affectent-ils les politiques qui touchent la jeunesse? La catégorie « jeune » a-t-elle encore un sens? Quels sont les paramètres qui définissent le passage à l'âge adulte?
- Comment ont évolué les représentations de la jeunesse dans différentes sphères de la société canadienne?
- Comment, du point de vue des politiques canadiennes, peut-on nuancer la catégorisation des situations que recouvre la notion de « jeunesse » pour tenir compte des biographies individuelles?
- Quels rôles les politiques peuvent-elles jouer pour améliorer le bien-être des jeunes?

Un certain nombre de travaux de recherche et de consultations auprès d'experts sur les conditions, défis et réalités changeantes des jeunes au Canada ont été réalisés au cours de la première phase du projet entre 2006 et 2007 et ont permis de dresser la toile de fond du présent document. Un premier séminaire d'experts suivi d'une table ronde interministérielle ont eu lieu en décembre 2006 afin d'examiner les perspectives et développements récents en matière de politiques jeunesse à l'échelle pancanadienne et internationale. Un accent particulier a été mis sur les questions touchant les jeunes à risque. En partenariat avec quelques ministères, une série d'études a suivi cet exercice afin d'éclairer des dimensions plus générales de la jeunesse canadienne. Une première étude a permis de mieux circonscrire la jeunesse en s'interrogeant sur l'évolution des paramètres qui ont contribué à construire différentes catégories de jeunes au Canada (Gaudet, 2007). Une deuxième étude fondée sur l'examen des données canadiennes a porté sur les nouvelles conditions de risques et d'opportunités générées par les transformations récentes des transitions (Beaujot et Kerr, 2007). Une troisième étude a mis l'accent sur les principaux enjeux et défis émergents auxquels font face certains sous-groupes de jeunes au pays, plus précisément en termes d'exclusion sociale (Côté, 2008). Enfin, une quatrième étude a examiné quatre développements particulièrement préoccupants chez les garçons à l'adolescence : la délinquance, le décrochage scolaire, la drogue et le suicide (Lacourse et Gendreau, 2007). Le lecteur est invité à consulter ces travaux pour un portrait plus détaillé des réalités, enjeux et défis de la jeunesse au Canada.

En prenant appui sur ces études et sur la littérature internationale récente, le présent document se veut une composante clé du projet sur la jeunesse. Il propose un cadre d'analyse de la jeunesse canadienne dans une perspective de politiques publiques. Le cadre est un outil de réflexion dont la principale fonction est de guider les discussions de politiques concernant la jeunesse dans divers secteurs de l'activité gouvernementale. Il vise à faciliter la définition ou la révision des objectifs gouvernementaux qui s'y rattachent, que ce soit en matière de recherche, de développement ou d'évaluation de politiques et de programmes. Il décrit de manière détaillée les différents éléments à prendre en compte pour bien saisir les enjeux et propose une manière cohérente de les articuler, dans une perspective multidisciplinaire et intégrée.

Partie 1

Les jeunes dans le Canada d'aujourd'hui

1.1 Ce que signifie être un « jeune »

Les définitions de la jeunesse sont nombreuses et souvent controversées. Les jeunes sont-ils des enfants, des adolescents, de jeunes adultes ou même, comme le proposent certaines définitions contemporaines, des « adultes émergents » ou des « adolescents »? De nombreux auteurs ont tenté de définir la jeunesse à l'aide de critères fondés sur la biologie, l'âge ou la psychologie pour ne nommer que ceux-là. Toutefois, malgré certaines tentatives d'unification de ces critères, la plupart des conceptions insistent sur une dimension par rapport aux autres (voir l'encadré 1).

La perspective de parcours de vie est sans doute la tentative la plus appropriée de rassembler les différents points de vue sur la jeunesse. Cette perspective est centrée sur les cheminements sociaux, les trajectoires, les transitions et les moments charnières de la vie (Elder *et al.*, 2004). Dans ce document, la jeunesse est considérée comme une période du parcours de vie où les transitions et les moments charnières sont concentrés : autonomie par rapport à la famille d'origine, choix de carrière et entrée sur le marché du travail, indépendance financière et résidentielle, vie conjugale, formation d'une famille, participation à la société en tant que citoyen à part entière. De manière générale, on peut dire que les jeunes suivent un parcours qui les fait passer de l'école à l'intégration du marché du travail, de la vie avec les parents à l'indépendance financière et du célibat à la formation d'un couple et au commencement de la vie de famille.

La forme et la durée de ces transitions varient en fonction des aspirations de chaque jeune, de même que des conditions particulières dans lesquelles ils évoluent. Par exemple, les inégalités provenant du milieu familial, de la scolarité et des expériences de vies passées influencent lourdement l'issue et la manière dont les transitions sont vécues. Les transitions sont aussi tributaires des structures sociales et institutionnelles propres à un contexte donné.

Encadré 1 : Différentes manières d'appréhender la jeunesse

Il n'existe pas de consensus sur la manière de circonscrire la « jeunesse ». Définir la jeunesse principalement à partir du critère de l'âge est de moins en moins approprié dans un contexte de diversification et de complexification des trajectoires de vie des jeunes, car elle suppose que, à l'intérieur d'une tranche d'âge donnée, tous les jeunes se ressemblent. Or, les réalités auxquelles font face les jeunes sont multiples et les possibilités de cheminement sont de plus en plus nombreuses. Certains jeunes quittent l'école ou ont des enfants dès l'adolescence, alors que de nombreux autres prolongent leurs études, entrent sur le marché du travail et fondent une famille à la fin de la vingtaine ou au début de la trentaine. Les définitions juridiques des droits et des responsabilités fondées sur l'âge – l'âge légal pour conduire ou voter, par exemple – soulignent également la difficulté de recourir à un critère biologique tel que l'âge. Par ailleurs, définir la jeunesse à partir de l'identification de certains groupes cibles (par exemple, les jeunes contrevenants, les jeunes sans-abri, les jeunes handicapés, les jeunes

entrepreneurs, etc.) suppose que les catégories de la jeunesse se réduisent à des fonctions ou, dans le pire des cas, à des pathologies. La littérature offre plusieurs notions permettant de saisir la jeunesse avec plus de nuances.

Jeunes, adolescents et jeunes adultes

Une première direction pour aborder la jeunesse est de nuancer les catégories *jeunes*, *adolescents* et *jeunes adultes*. Celles-ci se différencient principalement en fonction des questions de recherche et des enjeux de politiques qui leur sont rattachés (Cicchelli, 2006). La catégorie *jeune* réfère généralement aux enjeux d'insertion sociale et économique; la catégorie *jeunes adultes* fait plus souvent référence aux enjeux d'autonomie et d'indépendance; enfin, la catégorie *adolescents* est associée aux enjeux reliés à l'exposition au risque et est généralement abordée à partir d'une perspective psychologique.

Jeunesse, autonomie, responsabilité et indépendance

Une autre direction pour appréhender la jeunesse est de s'interroger sur les notions d'autonomie, de responsabilité et d'indépendance. L'*autonomie* correspond à la capacité de l'individu à adopter des règles de conduite tout en assumant les conséquences qui en découlent (Cicchelli et Martin, 2004). Jusqu'à l'âge adulte, le jeune développe progressivement cette capacité; entre temps, il est en situation de semi-autonomie (Gaudet, 2007). L'*indépendance* réfère davantage à la capacité matérielle et financière d'un individu. Lorsqu'on s'interroge sur le passage à la vie adulte, atteindre des jalons comme l'accession à l'indépendance résidentielle et/ou financière ne permet pas de conclure que le jeune a pleinement développé son *autonomie*. De même, un jeune ayant complété avec succès une transition au marché du travail peut avoir plusieurs raisons pour ne pas vouloir s'identifier encore comme un adulte autonome (Cicchelli, 2001 dans van de Velde, 2004). L'inverse est également vrai. Ainsi, dans le contexte où l'insertion professionnelle est fortement associée à une augmentation de la durée des études, il y a un prolongement de la dépendance financière et matérielle des jeunes qui ne peut pas systématiquement être confondu avec un « retard » dans le développement de l'autonomie (van de Velde, *op. cit.*). Un individu peut s'identifier comme un adulte parce qu'il possède une certaine autonomie dans plusieurs sphères de vie même s'il habite encore chez ses parents, par exemple. La dialectique entre autonomie et dépendance contribue à définir la jeunesse contemporaine.

La jeunesse comme mode de vie

Le mode de vie est un autre angle d'approche pour circonscrire la jeunesse. En introduisant le concept de « l'adulte émergent », Jeffrey Arnett soutient qu'après l'adolescence s'ensuit une nouvelle étape du parcours de vie qui se caractérise par cinq attributs distinctifs : l'exploration identitaire, l'instabilité situationnelle, l'égoïsme, le sentiment « d'être assis entre deux chaises » et le sentiment des possibilités multiples (2000, 2004, 2005). Il associe ainsi le prolongement de la jeunesse à un *mode de vie* bien spécifique dont il explique l'origine par l'affaiblissement des structures sociales et institutionnelles auparavant responsables d'encadrer le passage à l'âge adulte. Ainsi libérés des responsabilités qui caractérisaient jadis l'âge adulte, les « adultes émergents » trouvent une certaine légitimité aujourd'hui à explorer plusieurs systèmes de valeurs et de croyances et à expérimenter de multiples styles de vie qui ne sont pas nécessairement cohérents. Une analyse accordant un privilège paradigmatique au concept de « l'adulte émergent » abordera la jeunesse à partir des attributs cognitifs, émotionnels,

comportementaux et biologiques qui distinguent le jeune de l'adulte. Ce courant de pensée est critiqué pour le peu d'importance accordé aux facteurs économiques, sociaux et culturels qui façonnent les trajectoires des jeunes, et dont les effets sont pourtant bien documentés dans la littérature sociologique sur la jeunesse : « (...) des notions utiles telles que l'intégration, l'exclusion, la citoyenneté, la marginalisation ou les transitions – ainsi que d'autres concepts qui ont été appliqués de manière constructive au champ des études sur la jeunesse (...) ne peuvent être appliquées que de manière très imprécise, voire déformée, au concept de « l'adulte émergent » (Molgat, 2007). (traduction libre)

La jeunesse et l'exercice des rôles sociaux

Plusieurs chercheurs suggèrent d'aborder la jeunesse comme une période de transitions sur le plan des *rôles sociaux*. Une telle approche met l'accent sur la manière dont les rapports sociaux et la socialisation (dans la famille, à l'école, dans la communauté, au travail, etc.) préparent les individus à exercer certains rôles sociaux associés à différentes situations ou âges de la vie. Selon cette perspective, la jeunesse et le passage à l'âge adulte sont vus comme des processus dynamiques où le jeune développe des valeurs et des aspirations qu'il est tenu de valider en fonction des conventions normatives et institutionnelles qui définissent l'adultéité (Gaudet, 2007). C'est une approche qui aborde la jeunesse en questionnant les cohérences et les ruptures entre le point de vue des jeunes (leurs aspirations, la manière dont ils se perçoivent au plan identitaire, comment ils interprètent leurs réalités, leurs perspectives d'avenir, etc.) et celui des institutions (les attentes sociales, l'environnement normatif formel et informel, etc.). Elle permet en outre aux chercheurs et aux responsables des politiques d'explorer les différences générationnelles et culturelles dans les trajectoires des jeunes dans des contextes historiques et géographiques donnés.

La tendance à prolonger la phase de jeunesse s'est généralisée dans les pays industrialisés au cours des trente dernières années, créant un environnement normatif où l'on s'attend à ce que les jeunes, filles et garçons, poursuivent une scolarité plus longue qu'auparavant pour répondre aux besoins de qualifications des nouvelles économies, et qu'ils s'assurent d'obtenir un emploi stable avant d'envisager la parentalité. En réalité, le retardement du passage à l'âge adulte a généré des modèles de transition beaucoup plus complexes. Les transitions ne suivent plus une séquence où la fin des études est suivie d'une intégration rapide sur le marché du travail, du départ du foyer parental, de la formation d'un couple et de la fondation d'une famille. Il est de plus en plus fréquent d'assister à la réintégration du foyer familial après un premier départ, à la combinaison des études et du travail ainsi qu'à des changements fréquents de mode de résidence (différents colocataires, vie seul ou en couple, etc.).

Bien que l'on puisse considérer ces tendances comme un moyen d'exploration identitaire et d'accumulation de ressources en vue d'intégrer pleinement la société, bon nombre de ces transitions comportent aussi des situations inconfortables de dépendance ou de semi-dépendance par rapport à la famille et aux autres institutions sociales, et ce, malgré l'acquisition d'autonomie pendant l'adolescence. Des pressions financières liées aux faibles salaires, à l'instabilité professionnelle ou à un endettement étudiant et hypothécaire plus lourd des jeunes que par le passé peuvent alors créer un sentiment d'incertitude quant aux perspectives d'avenir. Tous les jeunes n'ont pas accès au même répertoire de ressources personnelles, sociales, scolaires et financières pour réussir leur

entrée dans la société adulte. Si la plupart d'entre eux sont en mesure de bien construire ce répertoire en empruntant des parcours éducatifs prolongés, en retardant leur transition, en bénéficiant du soutien familial, ces stratégies comportent toutefois des conséquences : sur les jeunes, sur les relations entre les générations et sur la société dans son ensemble. Certaines conséquences sont clairement positives, telles que l'augmentation des taux de fréquentation et de réussite scolaire ainsi que le resserrement des liens familiaux au cours des premières années de l'âge adulte. D'autres conséquences, toutefois, posent un défi, par exemple, les impacts psychologiques des pressions qui s'exercent sur les jeunes ou encore la capacité des parents à faire face aux demandes accrues de soutien.

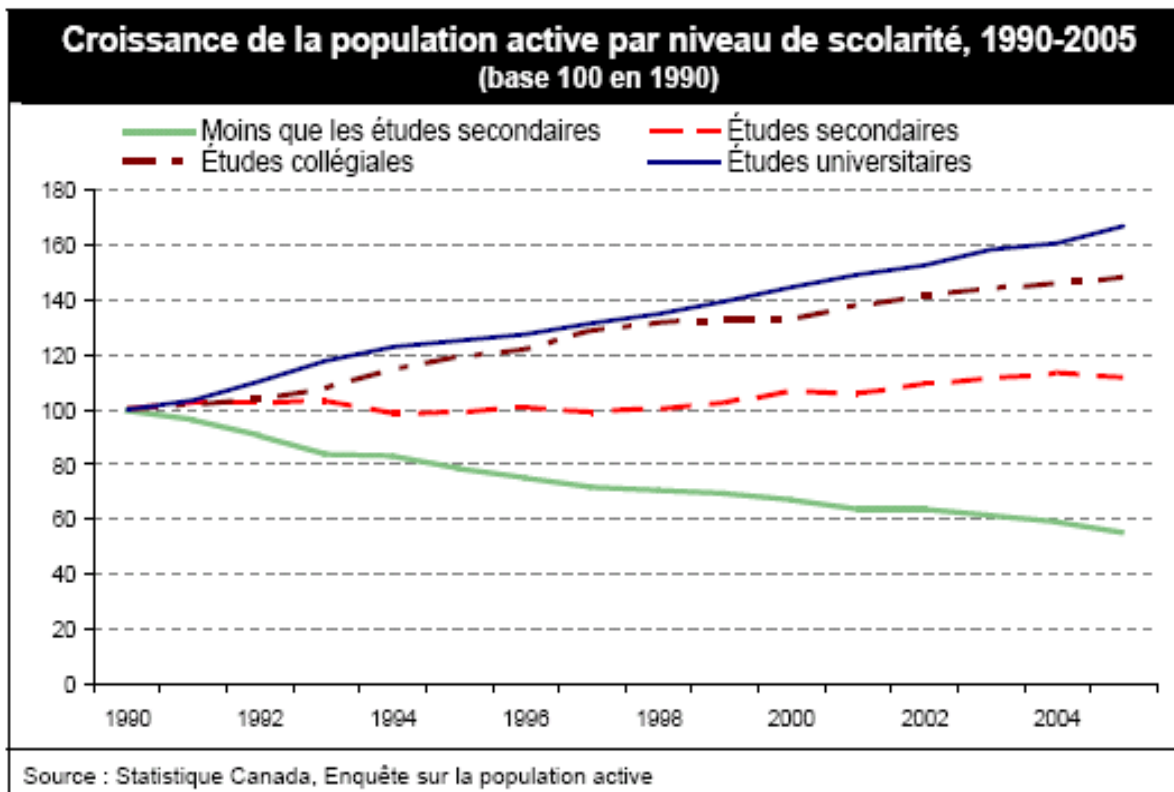
1.2 Défis et opportunités pour la jeunesse au Canada

Les grands changements dans le calendrier des parcours individuels des jeunes sont une conséquence des changements qui s'opèrent dans l'ensemble de la société, dans les sphères du travail, de la famille, des rapports sociaux et de la vie civique. Les variations des parcours de vie des jeunes au Canada sont à la fois le reflet des grands changements que connaissent la plupart des pays industrialisés, mais elles sont aussi étroitement liées à certaines dynamiques propres au Canada.

1.2.1 L'importance de la scolarité dans une économie axée sur le savoir

L'évolution du pays vers une économie fortement axée sur le savoir est l'un des principaux moteurs de changement qui a façonné les transitions à la vie adulte des jeunes canadiens au cours des quinze ou vingt dernières années. L'ampleur des changements technologiques et le déclin des emplois non spécialisés ont accompagné une demande croissante de qualifications, entre autres en début de carrière. On estime aujourd'hui que 35 % des nouveaux emplois qui seront créés au Canada d'ici 2015 exigeront un diplôme universitaire (Lapointe *et al.*, 2006). À l'opposé, la vitesse de croissance des emplois qui requièrent de faibles compétences a considérablement ralenti (figure 1).

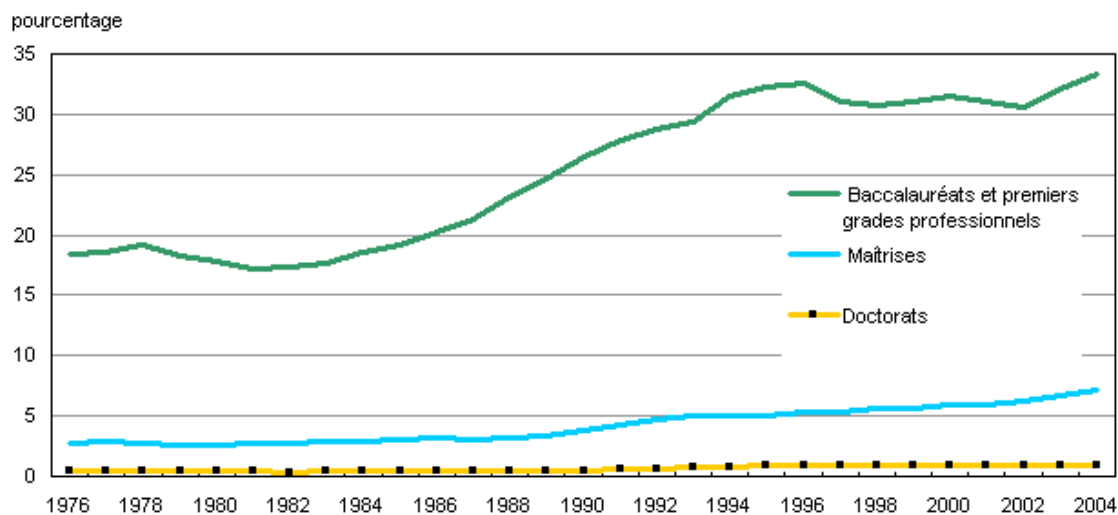
Figure 1



Source #2 du graphique : RHDCC. «Perspectives du marché du travail canadien pour la prochaine décennie (2006-2015)». http://www.rhdcc.gc.ca/fra/publications_ressources/recherche/categories/marche_travail_f/sp_615_10_06/page05.shtml. Consulté le 18 janvier, 2010.

La hausse du niveau de scolarité des jeunes canadiens au cours des dernières décennies est une réponse à cette évolution. Comparativement au début des années 1970, alors que près du trois quarts des jeunes de 22 ans avaient déjà quitté l'école, cette proportion avait diminué à 50 % en 2001 (Clark, 2007). Au cours de la même période, la proportion des jeunes âgés entre 18 et 34 ans ne possédant pas de diplôme d'études secondaires a chuté de 33 % à 18 % (*ibid.*). Beaucoup plus de jeunes entreprennent aujourd'hui des études universitaires, faisant passer le taux national de diplomation au baccalauréat de 18 % en 1976 à 33 % en 2004 (Statistique Canada et Conseil des ministres de l'Éducation, 2007, figure 2). La participation universitaire des jeunes femmes compte pour une bonne part dans cette hausse : entre 1992 et 2001, le taux de diplomation féminine est passé de 28 % à 33 % alors qu'il est resté inchangé (à 24 %) chez les hommes (Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, 2006).

Figure 2 : Taux de diplomation au niveau universitaire, Canada, 1976 à 2004



Source du graphique : Statistique Canada et Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), 2007. Indicateurs de l'éducation au Canada : Rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation. N° 81-582-XPF au catalogue. Ottawa.

1.2.2 Des conditions d'insertion professionnelle pas toujours favorables

Malgré la hausse du niveau d'études de la plupart des jeunes canadiens, les conditions d'insertion professionnelle n'ont pas nécessairement évolué parallèlement. Depuis le début des années 1980, le revenu d'emploi chez les cohortes successives de jeunes hommes a connu un déclin, alors qu'il est resté à peu près stable chez les jeunes femmes, du moins jusqu'à plus récemment où il a commencé à fléchir lui aussi (Congrès du travail du Canada, 2008). Qui plus est, l'écart salarial entre les hommes et les femmes a recommencé à se creuser au cours des dix dernières années : selon un récent rapport du Congrès (*op. cit.*), en 1995, les femmes détenant un diplôme d'études supérieures gagnaient 75 cents pour chaque dollar que gagnaient les hommes ayant les mêmes qualifications, comparé à 68 cents en 2005. Cet état de fait, conjugué à l'alourdissement du fardeau des dettes d'études et personnelles (au Canada, les étudiants quittent le système éducatif avec une dette moyenne supérieure à 24 000 \$ (PRA Inc., 2007)), contribue à la vulnérabilité financière de nombreux jeunes canadiens durant leurs premières années d'emploi à temps plein.

Un autre défi de taille pour les jeunes canadiens en regard de la diversité croissante des emplois offerts sur le marché du travail consiste à bien conjuguer leur formation scolaire et leur choix de carrière à l'offre d'emploi tout en tenant compte des capacités et ressources dont ils disposent. Plusieurs jeunes canadiens aujourd'hui semblent subir beaucoup de pressions pour poursuivre des études universitaires dans le contexte actuel du marché de l'emploi et certains d'entre eux se disent « poussés » vers des études prolongées plutôt « qu'attirés » par un réel désir d'apprendre (Côté, 2008). Cela peut poser problème lorsque des choix de carrière initiaux sont faits sans égard aux motivations ou aux habiletés de chacun. Les jeunes ne cheminent pas toujours dans des systèmes d'éducation flexibles qui leur permettent aisément des options de seconde chance. Un mauvais choix au départ peut être coûteux à long terme. Non seulement plusieurs jeunes s'endettent-ils, mais ils finissent parfois par occuper des emplois qui ne correspondent pas à leur formation. Une étude récente de Statistique Canada semble

suggérer qu'une proportion croissante de jeunes se retrouve éventuellement dans cette situation : selon l'étude, en 2001, 20 % des diplômés universitaires ayant des liens très forts avec le marché du travail occupaient un emploi requérant, tout au plus, un niveau d'études secondaires (Li *et al.*, 2006). Il s'agit d'une augmentation de près du tiers comparativement à 1993. En fait, le Canada possède l'un des taux de surqualification les plus élevés parmi les pays de l'OCDE (Saunders, 2008).

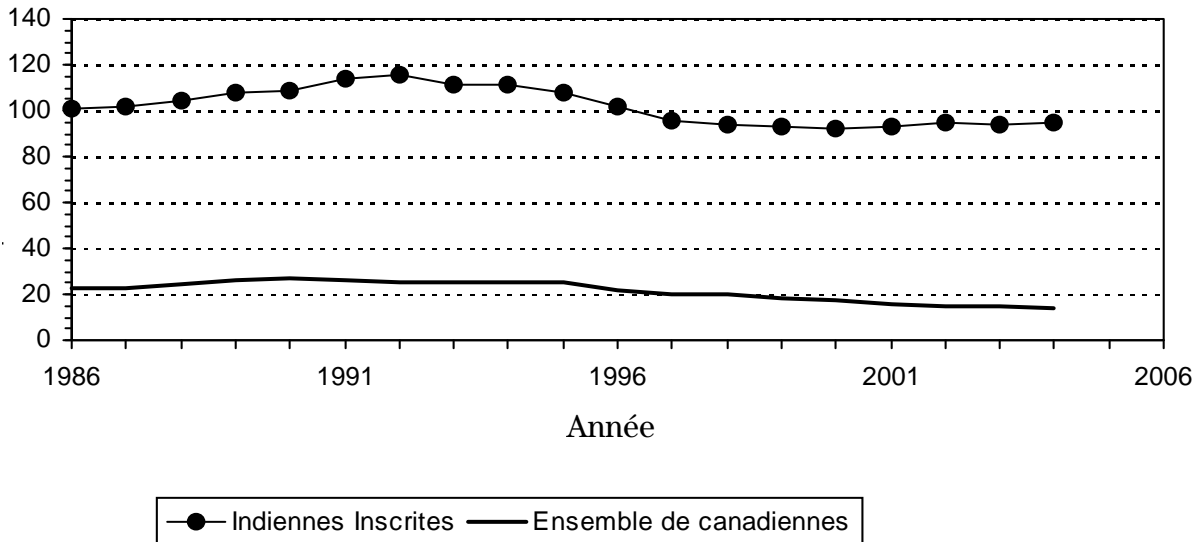
1.2.3 Vulnérabilité de certains sous-groupes de jeunes

Pour certains sous-groupes de jeunes canadiens, le passage à l'âge adulte représente un défi particulier. Les jeunes issus de milieux socioéconomiques modestes effectuent généralement toutes leurs transitions à un plus jeune âge que chez les groupes plus favorisés (Ravanera, Rajulton et Burch, 2006). Comme ils quittent souvent l'école sans diplôme, ils ont beaucoup moins de chance d'occuper un travail à temps plein que par le passé, ce qui les expose davantage au chômage et à de faibles salaires tout au long de leur vie (Morissette, 2002). En 2006, la vulnérabilité due à l'absence d'un diplôme touchait encore 11 % de l'ensemble des jeunes canadiens âgés entre 25 et 34 ans (Statistique Canada et Conseil des Ministres de l'éducation, 2007). Malgré des améliorations dans les vingt dernières années, le taux de décrochage chez les jeunes Autochtones est, quant à lui, cinq fois plus élevé que pour l'ensemble des jeunes canadiens : 40 à 50 % des jeunes Autochtones n'obtiennent pas leur diplôme d'études secondaires et à l'âge de 18 ans, moins de 50 % des jeunes Autochtones étudient encore à temps plein comparativement à plus des deux tiers pour l'ensemble des jeunes Canadiens (Beaujot et Kerr, 2007). Toutefois, le nombre d'Autochtones ayant obtenu une forme ou une autre de certification augmente avec l'âge, ce qui indique une tendance à revenir aux études ou à poursuivre les études à temps partiel (Hull, 2008).

Cette condition est particulièrement fréquente chez les jeunes mères qui ont interrompu leurs études pour prendre la responsabilité précoce d'élever un enfant sans bénéficier du soutien d'un conjoint. Relativement à d'autres pays, le taux de maternité adolescente au Canada est modéré et en décroissance depuis les années 1970 : seulement 24,2 par 1000 (Singh et Darroch, 2000, cité par Côté, 2008). Toutefois, dans certaines régions, entre autres dans les Territoires du Nord-Ouest et dans certaines communautés autochtones, il grimpe à plus de cinq fois ce taux (Figure 3). Même si certaines de ces jeunes mères autochtones réussissent éventuellement à améliorer leur sort, leurs chances de retourner à l'école et d'obtenir un diplôme sont faibles et elles demeurent soumises à des risques élevés de pauvreté, de marginalisation et de stress (Guimond et Robitaille, 2008; Lerner, Brown, et Kier, 2005 cités par Côté, 2008).

Figure 3: Taux de fertilité des femmes âgées de 15 à 19 ans, Indiennes inscrites et l'ensemble des canadiennes, 1986 à 2004

Taux pour 1000 femmes



Source du graphique : Guimond, É. 2008. Horizons, Entre espoir et adversité : la jeunesse autochtone et l'avenir du Canada, Vol 10, no. 1, p. 50.

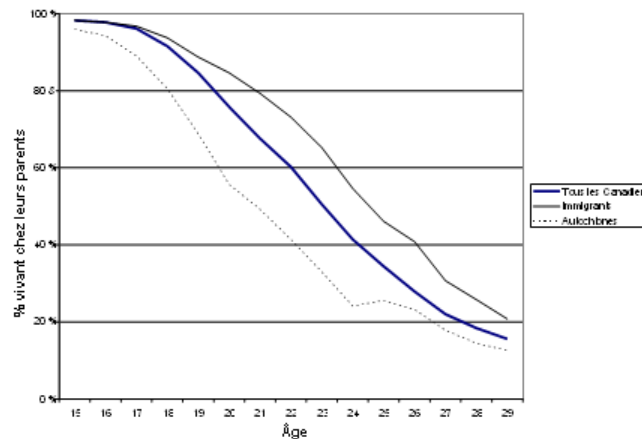
1.2.4 Un contexte multiethnique qui engendre des inégalités sociales

L'évolution du Canada vers une société multiethnique, multilingue et multiconfessionnelle est un autre moteur de changement important qui façonne progressivement les transitions à la vie adulte des jeunes. Des vagues successives de nouveaux arrivants au fil des décennies ont fait du Canada une mosaïque culturelle impressionnante où cohabite une grande diversité de groupes ethniques, culturels et religieux. Dans cet univers mixte, les jeunes (surtout ceux issus de milieux immigrants) sont de plus en plus appelés à développer de multiples identités et appartenances que ce soit dans leurs réseaux sociaux primaires, leur quartier, à l'école et dans leur milieu de travail. Cette situation est d'autant plus vraie dans les grands centres urbains comme Toronto, Montréal et Vancouver où la majorité des nouveaux arrivants s'établissent. Les jeunes immigrants font face à des défis particuliers lorsqu'ils doivent poursuivre leur formation dans une langue qui n'est souvent pas leur première langue et lorsqu'ils doivent développer des liens sociaux dans le contexte d'une culture qui leur est étrangère.

De manière générale, on remarque que les jeunes immigrants (de première et de deuxième génération, qu'ils appartiennent ou non à des minorités visibles) ont des aspirations scolaires élevées et bénéficient d'un soutien familial qui favorise la poursuite d'études postsecondaires et universitaires (Krahn et Taylor, 2005; Sykes, 2008). Par rapport aux autres Canadiens, ils restent au domicile familial plus longtemps, repoussent la mise en couple et la parentalité et poursuivent des études jusqu'à un âge plus avancé

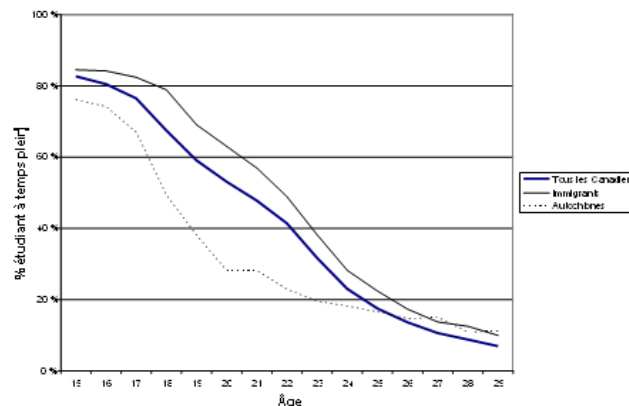
(Beaujot et Kerr, 2007, Figures 4 et 5). Cela dit, on constate des différences marquées entre les groupes ethniques et raciaux : par exemple, comparés à la moyenne canadienne, les jeunes Sud-Asiatiques et les Musulmans sont plus instruits alors que les jeunes de race noire, en particulier les hommes, sont moins susceptibles de décrocher leur diplôme universitaire (Sykes, *op. cit.*).

Figure 4 : Immigrants, Autochtones et Canadiens vivant chez leurs parents (%) selon l'âge, Canada, 2001



Source du graphique : Beaujot et Kerr, citation de Statistique Canada, fichiers à grande diffusion, recensement canadien de 2001.

Figure 5 : Immigrants, Autochtones et Canadiens étudiant à temps plein (%) selon l'âge, Canada, 2001



Source du graphique : Beaujot et Kerr, citation de Statistique Canada, fichiers à grande diffusion, recensement canadien de 2001.

Le taux de décrochage scolaire diffère également, et de façon marquée, en fonction du pays ou de la région d'origine du jeune (*idem*). De façon générale, parce que les jeunes immigrants passent plus de temps sur les bancs de l'école, ils sont aussi plus lents que la moyenne des Canadiens à faire leur entrée sur le marché du travail. L'insertion professionnelle des jeunes immigrants ressemble toutefois à celles des autres Canadiens avec des taux d'emploi et de chômage similaires (Sykes, *op. cit.*). Chez certaines minorités visibles, toutefois, la situation est différente. À taux de scolarité égal, ils sont

plus susceptibles d'être au chômage et ont des salaires plus faibles (Beaujot et Kerr, *op. cit.*). Au faible statut socioéconomique de ces jeunes peut s'ajouter la discrimination raciale qui contribue à créer des situations d'exclusion et de marginalisation. Les jeunes de race noire, notamment, sont plus exposés que les autres groupes ethniques au racisme systémique et à des obstacles considérables en matière d'emploi et d'intégration économique, ce qui rend plus difficile leur transition à la vie adulte (Stykes, *op. cit.*, Côté, 2008).

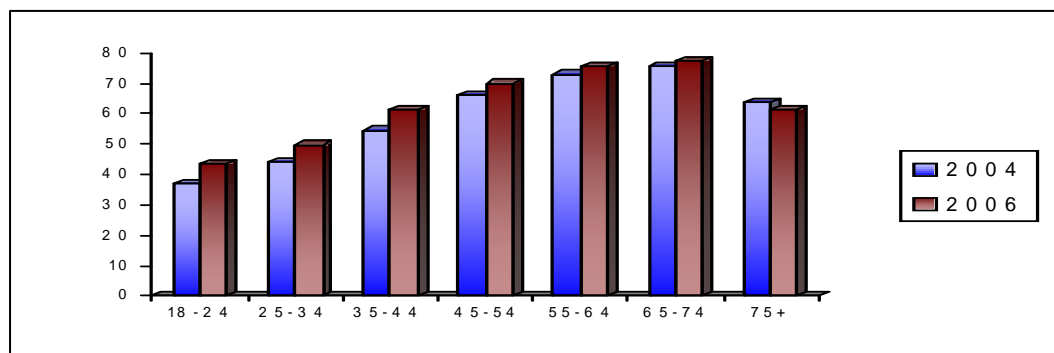
1.2.5 Être jeune dans une société vieillissante

Le vieillissement (et bientôt le déclin démographique) de la population canadienne constitue un autre important moteur de changement qui, tout en exerçant une forte pression sur les jeunes d'aujourd'hui, ouvre aussi la porte à de nouvelles opportunités pour ceux de demain.

D'une part, le vieillissement des baby-boomers canadiens et l'affaiblissement constant du taux de natalité (malgré une légère remontée au cours des dernières années, surtout au Québec) ont un impact important sur les jeunes d'aujourd'hui qui se préparent à entrer dans la vie active. Le fardeau fiscal que représentent les services publics destinés aux Canadiens qui vieillissent en grand nombre risque d'affecter directement les finances des jeunes travailleurs, quels que soient les régimes de soutien mis en place (Maxwell, 2007). Plusieurs s'inquiètent des tensions intergénérationnelles qui pourraient émerger de l'évolution relative des transferts sociaux versés aux retraités, aux familles et à la jeunesse d'autant plus qu'au cours des trente dernières années, l'écart entre les revenus d'ensemble des personnes âgées et des jeunes continue de croître (Denhez, 2008)¹.

Il se peut également que la redistribution de la richesse par l'entremise des programmes et des politiques gouvernementales au Canada penche de plus en plus en faveur de la population âgée, compte tenu de leur poids électoral. Au Canada, comme dans la plupart des sociétés vieillissantes, non seulement les jeunes électeurs forment-ils une proportion de moins en moins élevée de l'ensemble des électeurs, mais ils sont également devenu une force politique en retrait relatif : aux élections fédérales, le taux de participation est également en baisse depuis les années 1980, atteignant moins de 40 % en 2004 chez les jeunes âgés de moins de 25 ans, alors qu'il était de 75 % chez les électeurs âgés entre 58 et 67 ans (Élections Canada, 2005).

Figure 6 : Taux de participation par groupe d'âge, Canada, 2004 et 2006



Source : Élections Canada (2008), adapté par le PRP.

En revanche, on prévoit que le déclin démographique devrait aussi avoir comme conséquence une forte croissance des opportunités d'emplois (à tout le moins au moment de la reprise et de l'expansion économiques qui suivront l'actuelle récession). Pour la majorité des jeunes de demain, ces perspectives positives au plan de l'emploi faciliteront grandement leur passage à l'âge adulte. Des études indiquent déjà que, sous certaines conditions, certains sous-groupes de jeunes pourraient devenir une ressource potentiellement importante pour faire face à une éventuelle pénurie de main-d'œuvre, notamment les jeunes Autochtones dont le poids démographique ne cesse d'augmenter (Sharp, 2008). Ces cohortes de jeunes pourraient connaître une mobilité sociale croissante compte tenu du fait que les générations qui traversent leur passage à l'âge adulte dans des conditions économiques favorables en tirent généralement des bénéfices tout au long de leur vie adulte (Chauvel, 2007). Le principal défi pour les politiques publiques sera de s'assurer que ce soit tous les jeunes qui (y compris ceux qui devront effectuer leurs transitions dans l'actuel climat économique) disposent des ressources et des capacités nécessaires pour tirer le maximum de ces opportunités.

1.3 La jeunesse et les grands objectifs de politiques au Canada

Plus de 80 % des pays ont une politique nationale sur la jeunesse et 89 % des pays ont développé des mécanismes de coordination nationale pour la jeunesse (Zemans et Coles, à paraître). À l'échelle internationale, dans les pays industrialisés, les secteurs de politiques les plus souvent interpellés par les enjeux jeunesse sont l'éducation (scolarisation de base et formation au-delà de l'âge obligatoire), l'emploi et le marché du travail, la santé, le logement, la protection sociale et le soutien du revenu, les politiques familiales, la justice pénale et les loisirs (activités sportives et artistiques) (Williamson, 2002). Selon Williamson, les enjeux essentiels qui font l'objet des politiques jeunesse sont les suivants :

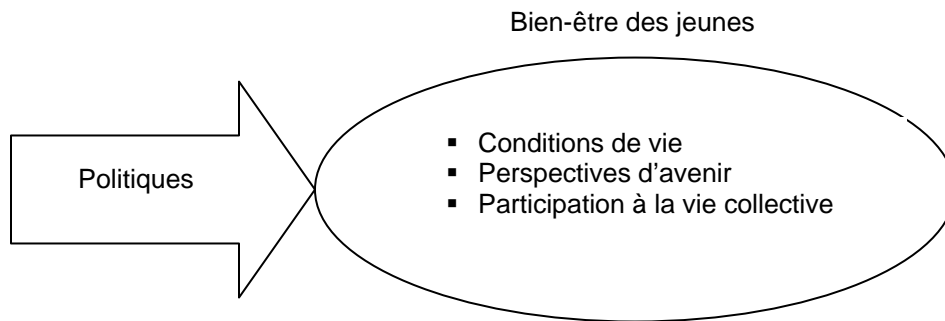
- opportunités de participation et citoyenneté;
- sécurité et protection;
- lutte contre l'exclusion sociale et promotion de l'inclusion ;
- mise à disposition et utilisation de l'information (par l'entremise de nouvelles technologies) ;
- mobilité et internationalisme;
- multiculturalisme;
- égalité.

Par ailleurs, un certain nombre de préoccupations émergentes relatives à la jeunesse font de plus en plus l'objet de révisions récentes dans les politiques, notamment : la refonte et la modernisation de l'éducation de manière à prendre en compte les changements rapides dans le marché du travail; la place de la formation informelle; la montée des emplois atypiques; la santé physique (obésité) et la santé mentale; les valeurs, notamment la place de la religion dans la vie contemporaine des jeunes; le rôle des loisirs et de la culture dans un contexte multiculturel (Williamson, 2008).

Au Canada, très peu de politiques fédérales visent explicitement la jeunesse bien qu'un grand nombre d'entre elles ont une incidence indirecte sur les conditions de vie des

jeunes, leurs perspectives d'avenir sur le plan de l'emploi ou de la formation de nouvelles familles, ainsi qu'en regard de leur contribution à la vie collective. La plupart des instruments de politiques existants ayant des retombées importantes pour la jeunesse relèvent de la compétence des provinces ou sont mises en œuvre au niveau municipal ou communautaire.

Les politiques publiques axées sur le bien-être des jeunes



À l'échelon provincial, ce sont principalement les politiques sectorielles, notamment en matière d'éducation, de santé, d'emploi et de participation, qui touchent les enjeux relatifs à la jeunesse (Gravel et Brouillette, 2006). Dans certaines provinces, un ministère a la responsabilité explicite de la jeunesse, comme c'est le cas pour l'Ontario avec son ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse et pour le Manitoba, avec son ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse. Dans d'autres provinces, un organisme voit à la coordination et à la cohérence des interventions qui émanent des différentes politiques sectorielles. C'est le cas du Nouveau-Brunswick, dont le Conseil consultatif de la jeunesse (sous la responsabilité du Ministre de l'éducation) coordonne les ressources et la réalisation de travaux de recherche et de consultations. Un Secrétariat à la jeunesse (également sous la responsabilité du Ministre de l'éducation) assure ces mêmes fonctions en Nouvelle-Écosse. En Alberta et au Québec, la jeunesse a été élevée au rang de priorité politique. En Alberta, un cadre de politiques sur les jeunes en transition a été développé afin d'encadrer toutes les discussions, décisions et plans relatifs à la jeunesse, et ce, tant sur le plan des politiques, de la législation, du financement et de la prestation des services.

C'est toutefois au Québec, avec la *Stratégie d'action jeunesse*, que l'on trouve la seule véritable politique jeunesse au Canada. Sa mise en œuvre est assurée par un Secrétariat à la jeunesse qui œuvre directement sous la responsabilité du Premier ministre. Le Secrétariat est aussi responsable d'assurer la cohérence de l'ensemble des politiques et initiatives gouvernementales en matière de jeunesse. Les villes jouent également un rôle actif auprès des jeunes, notamment sur le plan de la santé et de la sécurité des jeunes par l'intermédiaire des services de police, des écoles, du transport, du logement et des services des loisirs.

Au palier fédéral, bien qu'il n'existe pas comme telle de politique pancanadienne de la jeunesse, une dizaine de ministères et organismes détiennent des responsabilités bien définies à l'égard des jeunes, notamment en matière de justice et de prévention du crime,

d'emploi et de formation, de participation civique, de santé, de culture et de développement international. Sauf en ce qui concerne l'accès aux études postsecondaires et l'insertion professionnelle, la jeunesse est rarement ciblée dans la formulation des politiques et figure davantage comme une clientèle des programmes, où elle est principalement abordée comme une population à risque. Conséquemment, plusieurs interventions ont tendance à s'adresser aux jeunes uniquement lorsqu'ils présentent un risque : pour eux-mêmes, pour leur communauté ou pour la cohésion sociale de manière plus générale (Zemans et Coles, *op. cit.*).

Une étude récente rapporte que le secteur des services à la jeunesse au Canada est plutôt fragmenté et caractérisé par une incohérence entre les interventions, les politiques et les sources de financement (United Way of Toronto, 2008). Selon l'étude, cette observation ne vaut pas seulement pour les politiques pancanadiennes mais s'applique à tous les échelons d'intervention (c.-à-d. qu'il existe des incohérences évidentes parmi les programmes même au sein des administrations provinciales ou municipales). Ces incohérences limitent parfois l'efficacité des actions envers les jeunes au pays. Un examen de la situation en Ontario montre qu'un manque de vision globale et partagée de la jeunesse a généré des politiques et des programmes à portée restreinte, tant au plan du mandat que des populations-cibles. Des structures de financement et de fonctionnement non coordonnées ont plus souvent qu'autrement incité les initiatives à entrer en concurrence les unes avec les autres sans assurer la complémentarité nécessaire afin de répondre à l'ensemble du spectre de besoins des jeunes (*op. cit.*, pp.18-19).

Dans un contexte constitutionnel où les niveaux de gouvernement ont des champs de compétences distincts, l'atteinte d'objectifs pancanadiens relatifs au bien-être de la population, incluant celui des jeunes, exige certains efforts de coordination. Tous les paliers de gouvernements tentent d'assurer à chacun les conditions qui favorisent le développement de leur plein potentiel en fonction des valeurs qui caractérisent la société canadienne : le respect du libre choix, l'exercice de la pleine citoyenneté, l'égalité des chances, la lutte contre l'exclusion sociale, l'accès aux soins de santé et à l'éducation, etc. C'est en regard de ces grands objectifs de la société qu'il est le plus utile d'aborder les problématiques relatives à la jeunesse.

Le cadre présenté ici veut contribuer à définir une vision partagée des aspirations, réalités et défis de la jeunesse canadienne en mettant l'accent sur le rôle des politiques publiques à l'égard des trois grands axes qui caractérisent le bien-être des jeunes : leurs conditions de vie, leurs perspectives d'avenir sur le plan de l'emploi et de la famille, ainsi que leur rôle dans la vie collective. Le développement d'une politique pancanadienne de la jeunesse n'est pas la seule voie dans laquelle le gouvernement du Canada peut s'engager pour y arriver. Un rôle de leadership dans l'établissement d'une vision partagée et dans la coordination des politiques qui s'adressent aux jeunes, un peu comme c'est le cas pour les services à la petite enfance², est une direction compatible avec les orientations de longue date du gouvernement du Canada à l'égard de la jeunesse.

Le cadre est un outil conceptuel qui permet d'appuyer un tel rôle en permettant aux ministères fédéraux et provinciaux ainsi qu'aux acteurs provenant de différents secteurs d'articuler leurs préoccupations relativement à la jeunesse autour d'une compréhension et d'objectifs communs. Il veut aider à répondre à un certain nombre de questions clés posées dans la foulée des réformes des politiques jeunesse auxquelles procèdent

actuellement d'autres gouvernements tant au Canada qu'à l'étranger : La catégorie « jeunes » est-elle encore opératoire du point de vue des politiques publiques? Les politiques relatives aux jeunes sont-elles encore valides? Leurs représentations de la jeunesse canadienne sont-elles cohérentes avec les réalités vécues par différents sous-groupes à divers endroits du pays?

Partie 2

Cadre pour la recherche et le développement des politiques relatives aux jeunes au Canada

2.1 Grandes tendances en matière de recherche et de politiques reliées à la jeunesse

Cette section résume les principales approches qui ont influencé la manière de conceptualiser la jeunesse dans les dernières années et le développement subséquent de politiques reliées aux jeunes. Nous y présenterons quelques grandes approches, le contexte dans lequel elles ont été développées et les implications en termes de politiques publiques.

2.1.1 L'approche des facteurs de risque, de protection et de résilience

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les principaux intérêts scientifiques et politiques sur la « jeunesse » ont d'abord porté sur l'adolescence, période couvrant généralement les jeunes de 12 à 18 ans. Le critère de l'âge comme principal marqueur de la fin de l'enfance et du passage à l'âge adulte relevait principalement de logiques institutionnelles (Gaudet, 2007). La jeunesse, en tant que sous-groupe de la population, se distinguait essentiellement à partir des problématiques qui y étaient associées. Ainsi, dans les années 1970, une bonne part des recherches sur les jeunes ont porté sur les « jeunes à risque », soit ceux ayant des problèmes de toxicomanie, de délinquance ou de comportements antisociaux. Le courant de pensée dominant provenait du champ de la santé publique et les problématiques jeunesse étaient souvent abordées selon l'approche des facteurs de risque et de protection, auxquels on a rajouté éventuellement les facteurs de résilience (Jenson et Fraser, 2006). Ce modèle a pris la forme d'une liste de facteurs hiérarchisés, parfois combinés et pouvant avoir différents degrés de raffinement. L'approche a permis d'identifier -- et d'intervenir sur les éléments les plus susceptibles d'être associés aux risques ou d'agir comme antidote à ces risques (facteurs de protection). L'approche risques-protection-résilience aide à comprendre la dynamique des divers facteurs qui interagissent sur les trajectoires d'un jeune, par exemple, sur le plan de la réussite scolaire. Elle a permis en outre de cerner le besoin pour des interventions concertées qui opèrent sur plusieurs fronts simultanément. On lui a néanmoins reproché une faible prise en compte de l'impact du contexte social, notamment en regard des forces structurelles et institutionnelles (France, 2008).

2.1.2 L'importance des contextes de vie

Le rôle des facteurs environnementaux (ou contextuels) sur les comportements des jeunes a été introduit dans les années 1980 par le biais de la théorie des systèmes écologiques (Bronfenmeyer, 1979). Les recherches en écologie humaine ont rapidement influencé la recherche sur la jeunesse. Elles ont mené à une meilleure compréhension des interactions entre les caractéristiques personnelles des jeunes, les relations qu'ils entretiennent avec les membres de leur famille et leurs pairs, et les effets de leur environnement de vie (école, quartier, type de communauté). Bien que l'accent mis sur les jeunes qui éprouvent – ou qui sont susceptibles d'éprouver – des difficultés (jeunes « à risque ») ait persisté, l'approche de l'écologie humaine a contribué à diriger l'attention des politiques sur les milieux de vie et les contextes institutionnels dans lesquels les jeunes évoluent (Lerner, 1996). De nouveaux thèmes de recherche ont fait jour, notamment sur l'insertion et l'intégration sociale des jeunes en situation d'exclusion et de désaffiliation sociale.

Au début des années 1990, les préoccupations relatives à la jeunesse se sont dirigées progressivement vers les difficultés d'insertion professionnelle. Dès lors, on ne s'intéressait plus seulement aux jeunes ayant des difficultés de comportement mais aussi aux jeunes en situation de vulnérabilité économique. Une grande part des travaux de recherche à partir de cette période et pendant les deux décennies suivantes se sont ainsi penchés sur les difficultés de transition entre l'école et le travail. L'accès au marché du travail et à l'emploi stable et l'atteinte d'une indépendance économique sont alors devenus les principaux marqueurs de l'âge adulte. Les politiques dirigées vers la jeunesse se sont concentrées sur l'insertion professionnelle et ont favorisé des interventions massives en création d'emplois.

2.1.3 L'approche des transitions et le phénomène de prolongement de la jeunesse

La fin des années 1990 a marqué le début des préoccupations relatives au phénomène de « prolongement de la jeunesse », tant dans des milieux de recherche que dans celui du développement des politiques. Au prolongement de la durée des études s'est ajouté le report de transitions importantes comme l'entrée sur le marché du travail, la formation du couple et la parentalité qui entraînent toutes une dépendance accrue des jeunes aux soutiens institutionnels et familiaux. La recherche a beaucoup mis l'accent sur les facteurs structurels sous-jacents aux changements observés : valorisation de l'éducation supérieure, féminisation du travail, restructurations du marché de l'emploi, changement des valeurs, etc. Les marqueurs traditionnels de la fin de la jeunesse devaient être révisés encore une fois : quitter l'école, faire son entrée sur le marché du travail, quitter le foyer parental, fonder un couple apparaissaient de moins en moins comme des critères définitifs de l'adultéité. Les efforts de recherche ont alors tenté de mieux comprendre le « prolongement de la jeunesse » en tant que période spécifique du parcours de vie, certains chercheurs n'hésitant pas à qualifier cette phase comme un « nouvel âge de la vie » (Galland, 1990). Aujourd'hui, on reconnaît que le passage à l'âge adulte est caractérisé par une diversité de trajectoires biographiques qui résultent d'un accroissement des choix personnels et d'une diversification culturelle (Cicchelli, 2006). Les politiques publiques sont de plus en plus appelées à composer avec des réalités et des enjeux beaucoup plus complexes. En Europe, cet état de fait a favorisé la consolidation du champ d'études sur la jeunesse avec la création de vastes programmes de recherche sur les jeunes (Chisholm, 2006) visant des préoccupations communes :

- L'adoption d'une perspective d'analyse plus intégrée pour clarifier les situations complexes et changeantes;
- Une meilleure compréhension de la dynamique entre les variables « macro » (structurelles) et « micro » (culturelles);
- Un rapprochement des questionnements issus de la recherche, de la pratique et des politiques publiques;
- Une prise en compte des biographies individualisées dans un cadre plus global fondé sur le parcours de vie des jeunes.

2.1.4 Vers une vue d'ensemble : développement d'une perspective holiste et positive sur la jeunesse

Dans les dernières années, l'intérêt pour les questions relatives à la jeunesse est devenu plus holiste, portant sur l'ensemble des conditions de vie des jeunes dont on reconnaît qu'elles affectent non seulement les jeunes eux-mêmes mais aussi la société plus large (Yndigegn, 2007). On a vu émerger des préoccupations nouvelles sur l'identité, l'intégration sociale et culturelle et la participation civique des jeunes de même que sur les inégalités sociales et les disparités géographiques. En matière de politiques, notamment dans les pays européens, on a beaucoup discuté de la nécessité de briser l'approche par secteur pour favoriser une approche intégrée horizontalement (intersectorialité) et verticalement (gouvernance multiniveaux ou *joined-up approach*)³. En pratique toutefois, plusieurs défis rendent encore difficile la mise en œuvre de telles approches (Coles, 2006).

Un autre développement récent dans la recherche sur la jeunesse est l'accent mis sur une conception positive des jeunes : on reconnaît de plus en plus que les jeunes ne font pas seulement « subir » l'effet des structures et des conjonctures, mais qu'ils prennent activement part aux transformations du système social. Les jeunes sont un vecteur majeur assurant l'avenir de la société. Cette approche amène à porter un intérêt accru aux conditions qui permettent aux jeunes de franchir les obstacles et d'activer les leviers qui leur permettent de se développer, tant dans la sphère familiale, scolaire, économique, culturelle et sociale. Cicchelli (*op. cit.*) parle d'une lente transformation du regard porté par les politiques sur la jeunesse qui considèrent les jeunes non plus comme un danger pour la société (jeunes à risque), mais comme une ressource dans laquelle investir. On voit ainsi de plus en plus de politiques récentes, notamment en Europe et aux États-Unis qui, dans une optique préventive, visent à renforcer les pouvoirs et encourager la responsabilisation des jeunes via des programmes de sensibilisation à la vie collective dans des domaines aussi variés que l'humanitaire, la participation citoyenne et le bénévolat, les arts et la culture, l'environnement, etc. Il s'agit d'un virage assez intéressant dont l'ambition n'est pas de résoudre tous les problèmes des jeunes, mais de leur donner l'opportunité de participer au devenir de la société, en misant sur le développement de leurs forces et possibilités.

2.2 Matrice des éléments conceptuels du cadre

2.2.1 Un cadre fondé sur les parcours de vie : description générale du modèle

La lecture contemporaine de la jeunesse a rendu impératif le développement de nouveaux cadres théoriques pour comprendre la nature et la portée des transformations récentes dans une perspective dynamique et du point de vue des jeunes. Un cadre est en quelque sorte un schéma de compréhension commune d'un objet de recherche – ici la jeunesse – et de la manière dont les politiques publiques peuvent en influencer le développement. Face au risque de dispersion dans l'analyse de multiples situations individuelles, le cadre veut cerner les grands traits qui définissent la condition des jeunes aujourd'hui au Canada. L'objectif est d'appréhender les réalités auxquelles font face les jeunes sous un jour nouveau en tenant compte des grandes tendances qui se dégagent de la littérature récente.

La perspective des parcours de vie est particulièrement appropriée pour comprendre comment les jeunes construisent leurs trajectoires, comment celles-ci s'inscrivent dans la complexité du monde contemporain et comment ils font face aux nouveaux risques, incertitudes et opportunités qu'ils rencontrent. Le cadre développé ici repose en grande partie sur la perspective des parcours de vie telle qu'adoptée dans d'autres travaux du PRP (2004).

De façon très générique, une approche parcours de vie met à jour trois aspects essentiels qu'il convient d'inclure dans un cadre conceptuel :

- les trajectoires, c'est-à-dire les itinéraires que suivent les individus dans différentes sphères de vie et les interactions entre ces itinéraires;
- les événements, transitions et passages : les changements que ces itinéraires subissent dans le temps, et les conflits potentiels;
- les contextes et structures plus larges dans lesquels ces dynamiques opèrent.

Le concept de *trajectoires* est central à l'approche des parcours de vie. Elles correspondent aux différents itinéraires ou cheminements dans lesquels s'engage une personne dans une sphère de vie (éducation, vie familiale, emploi, etc.). Elles ne sont pas indépendantes les unes des autres; elles s'inter-influencent. Les trajectoires sont formées a) d'*événements*, qui surviennent ponctuellement ou en séquences (et que l'on formule parfois en termes de défis, d'obstacles ou d'opportunités), et b) de *transitions*, qui surviennent de manière plus anticipées et qui occasionnent des changements d'état ou de situation dans la vie de l'individu. La notion de *passage* renvoie à une combinaison de transitions qui mène à une nouvelle étape dans le parcours de vie (d'où le terme *passage à la vie adulte*).

Le modèle proposé (voir illustration sur page 26) s'appuie sur les constituantes clés décrites ci-dessus. Il vise à illustrer les relations dynamiques entre les multiples facteurs qui entrent en jeu au cours de la jeunesse afin de mieux soutenir la recherche, le développement et l'évaluation des politiques publiques reliées à cette période de la vie. Plus précisément, le cadre veut permettre aux responsables des politiques publiques

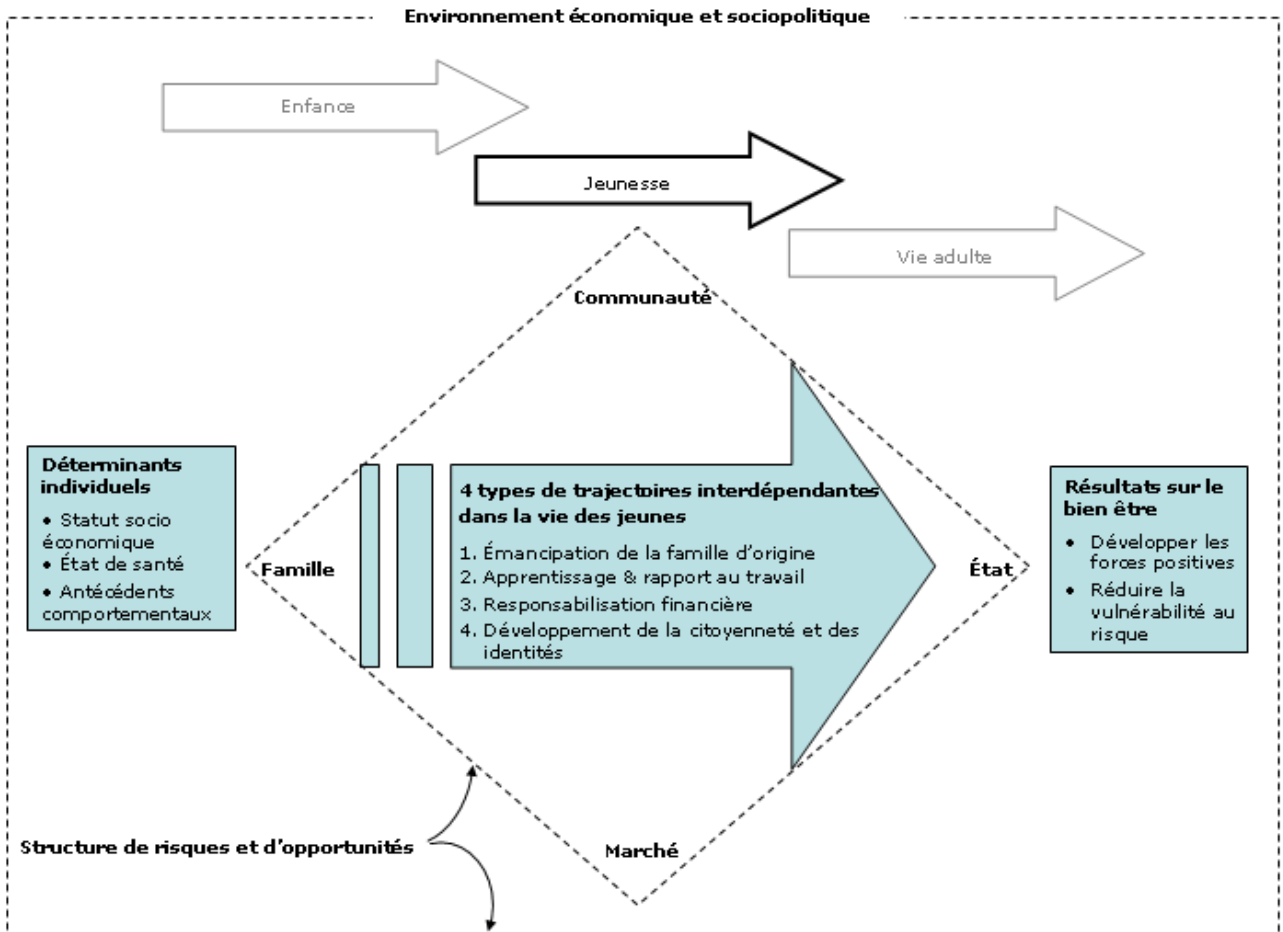
d'aborder les enjeux émergents auxquels sont confrontés les jeunes canadiens en proposant une approche et un langage communs qui permettront des interventions cohérentes et efficaces de la part des différentes instances du gouvernement.

Le cadre proposé est structuré autour de quatre principaux éléments auxquels il convient de porter une attention au cours de l'analyse :

- I. Des **caractéristiques individuelles** qui servent souvent de critères à l'identification de sous-groupes de jeunes;
- II. Les quatre grands types de **trajectoires** qu'empruntent les jeunes dans différentes sphères de leur vie (famille, éducation et emploi, finance, participation sociale) et qui mènent ultimement à leur passage à la vie adulte. Ces trajectoires sont traversées par des événements et des transitions multiples;
- III. Une **structure d'opportunités et de risques** formée du contexte socio-économique et politique ainsi que du cadre institutionnel et normatif (famille, communauté, marché et État) dans lequel les jeunes évoluent. Cette structure détermine largement l'accès aux ressources sur lesquelles les jeunes peuvent compter et leur degré de vulnérabilité à différents risques potentiels.
- IV. Des **résultats** au chapitre du bien-être.

Les sections qui suivent présentent une description détaillée de chacun des éléments du cadre et de la manière dont ils interagissent dans le contexte canadien.

Cadre conceptuel fondé sur le parcours de vie pour appréhender la jeunesse



2.2.2 Déterminants individuels, inégalités sociales et polarisation sociale

Dans la section 1.2, nous avons vu comment des facteurs individuels tels que le sexe et l'origine ethnique sont associés à certaines inégalités sociales au chapitre des opportunités et des défis auxquels font face plusieurs jeunes canadiens. De plus en plus d'études, toutefois, indiquent que l'explication de plusieurs des écarts de résultats réside dans le statut socio-économique des jeunes et de leurs familles plutôt que dans leurs caractéristiques individuelles. Ainsi en est-il des jeunes qui s'engagent dans des trajectoires « à risque » caractérisées par l'abandon scolaire, l'usage de drogues ou l'adoption de conduites antisociales, délinquantes ou criminelles, tous des comportements qui peuvent avoir des répercussions majeures sur l'ensemble du parcours de vie des individus. Si elles sont plus souvent observées auprès de jeunes hommes ou de jeunes issus de certains groupes ethniques, un nombre croissant d'études indiquent qu'il faut chercher les causes sous-jacentes de ces conduites à risque dans la pauvreté des familles ou dans la désorganisation sociale des quartiers dans lesquels ces jeunes habitent (Brownell *et al.*, 2006; Gendreau et Lacourse, 2008). Il en va de même pour l'état de santé des jeunes, un autre déterminant dont les répercussions peuvent s'étaler sur l'ensemble de leur parcours de vie. Alors que des problématiques de santé émergentes chez les jeunes canadiens telles que l'obésité, la dépression ou le suicide sont souvent associés à des explications génétiques ou comportementales (par exemple,

les mauvaises habitudes alimentaires, l'inactivité ou l'abus de substances), les études sur les déterminants sociaux de la santé des jeunes attirent de plus en plus l'attention sur la pauvreté et la détresse sociale des voisinages (Gendreau et Lacourse, *op. cit.*; Leitch, 2007).

La recherche souligne également le caractère dynamique des nouvelles inégalités sociales alors que la grande pauvreté des familles finit souvent par engendrer chez les jeunes une réaction en chaîne menant éventuellement à l'exclusion sociale : faible scolarisation, adoption de comportements à risque, difficultés d'insertion professionnelle, insuffisance de revenus et difficulté de se constituer des actifs, mal-être, mauvaise santé, rupture familiale, repli sur soi, etc. (Jones, 2002). Dans le contexte d'un marché du travail qui favorise moins que par le passé la stabilité et la permanence des emplois, on peut comprendre pourquoi les jeunes faiblement scolarisés ont plus de difficultés à s'insérer sur les plans social et professionnel. Contrairement aux jeunes plus éduqués, ils sont très sensibles à la conjoncture économique (notamment parce qu'ils sont les premiers licenciés en période de pénurie d'emplois) et peuvent difficilement s'inscrire dans un processus de mobilité ascendante. Du coup, ils sont plus durablement touchés par un mauvais départ.

De plus en plus de résultats de recherche, surtout en Europe mais aussi plus récemment aux États-Unis et au Canada, pointent d'ailleurs vers un phénomène émergent que l'on peut directement attribuer au caractère dynamique des inégalités sociales, à savoir la polarisation croissante des résultats des transitions entre deux catégories de jeunes : ceux qui réussissent leur transition à la vie adulte sur tous les plans et ceux qui semblent s'enliser dans des trajectoires de risque et d'exclusion sociale marquées par l'abandon scolaire, le chômage chronique, l'abus de substances, la criminalité et le désengagement social et civique. Le concept anglais de « youth divide » exprime bien cette dynamique de polarisation, devenu un véritable casse-tête pour les politiques jeunesse dans le contexte des transitions prolongées (Jones, 2002; Bynner, 2005). On observe ainsi que la majorité des jeunes disposant des ressources nécessaires vivent des transitions plus tardives (retardement du départ du foyer parental et de l'insertion en emploi) et ont plus de chance de voir leur vie déboucher sur des issues favorables. À l'opposé, la minorité de jeunes qui n'ont pas accès à ces ressources font un passage plus précoce à la vie adulte (abandon scolaire, départ rapide du foyer parental, parentalité précoce) et ont moins de chance de tirer leur épingle du jeu (Beaujot et Kerr, 2007; Furstenberg, 2008).

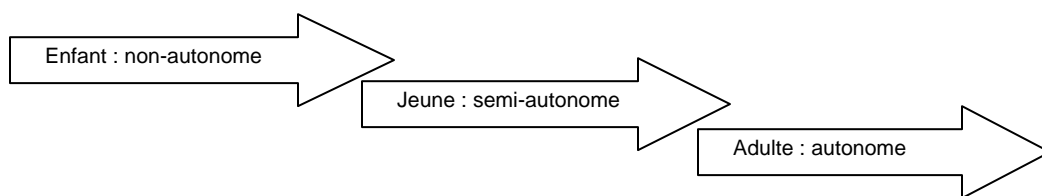
L'analyse des réalités et enjeux touchant la jeunesse au Canada doit certes tenter de dégager l'effet des déterminants que constituent le genre, l'origine ethnique, l'état de santé et les antécédents comportementaux sur les transitions que vivent les jeunes au cours de leur passage à l'âge adulte. Toutefois, une attention particulière doit être portée sur le rôle majeur que semble jouer le statut socio-économique des familles sur les risques et les opportunités que rencontrent les jeunes lorsqu'ils s'engagent dans différentes trajectoires. Nous verrons plus loin comment le cadre d'analyse présenté dans ce document est conçu pour prendre en compte la capacité de mobilisation des ressources qui permettent aux jeunes de faire face aux risques et de profiter des opportunités favorables qui se présentent à eux.

2.2.3 Les trajectoires clés du passage à l'âge adulte

Quatre grands types de trajectoires peuvent être analysés pour comprendre comment une jeune personne s'engage dans la vie adulte : 1) des trajectoires menant à l'autonomie par rapport à la famille d'origine; 2) des trajectoires d'apprentissage et d'évolution du rapport au travail; 3) des trajectoires de responsabilisation financière et; 4) des trajectoires de développement de la citoyenneté et des identités. Ces quatre types de trajectoires décrivent les processus par lesquels les jeunes se responsabilisent face à certains rôles sociaux et acquièrent ainsi leur autonomie dans des sphères de vie particulièrement importantes pour eux. Bien que d'autres trajectoires pourraient venir compléter le tableau, la conceptualisation de la jeunesse à partir de cette typologie de trajectoires offre une *vision intégrée* des parcours de vie des jeunes au cours de la période qui débute vers la fin de l'école obligatoire (vers l'âge de 15 ans) et qui se termine à un âge où la grande majorité est parvenue à effectuer un passage à la vie autonome (disons vers l'âge de 34 ans). Il s'agit aussi des trajectoires qui présentent un intérêt particulier du point de vue des politiques publiques.

Au cours de la jeunesse, les jeunes vivent en situation de *semi-autonomie*, c'est-à-dire qu'ils développent progressivement leur autonomie (ou se responsabilisent) face à certains rôles sociaux (voir l'encadré 1, en première partie du document). Au cours du processus, ils expérimentent diverses situations, changent de direction et font parfois des retours en arrière. Les étapes transitoires sont à la fois des points de tension, surtout lorsque plusieurs transitions sont vécues simultanément, et des expériences d'apprentissage. D'une manière générale, le cadre proposé ici fait le postulat que les quatre types de trajectoires reflètent une démarche continue de progression vers l'autonomie du jeune, laquelle constitue une dimension essentielle de l'âge adulte.

Une démarche continue de progression vers l'autonomie



Il va de soi que les quatre types de trajectoires sont interdépendantes. Les situations qui caractérisent aujourd'hui la vie des jeunes ne s'inscrivent plus dans une séquence linéaire, mais sont plutôt fortement enchevêtrées. Par exemple, l'autonomie résidentielle dépend de l'autonomie financière, laquelle dépend de l'emploi, qui à son tour dépend de la scolarité. La perte d'un emploi ou une rupture conjugale peuvent entraîner un retour chez les parents. La participation à la vie civique peut varier en fonction de l'équilibre études-travail-famille ou encore du degré d'insertion socio-économique, etc.

La reconnaissance de ces interconnexions assure une prise en compte des biographies individuelles et reflète ainsi davantage la *perspective des jeunes* en regard de leur vécu plutôt qu'une perspective programmatique qui a tendance à sectoriser et à simplifier l'expérience. La perspective des jeunes amène à considérer les trajectoires de vie comme les résultantes de choix, d'où le concept « navigation » souvent associé à celui de trajectoire (Evans et Furlong, 1997). Elle amène aussi à mettre l'accent sur les

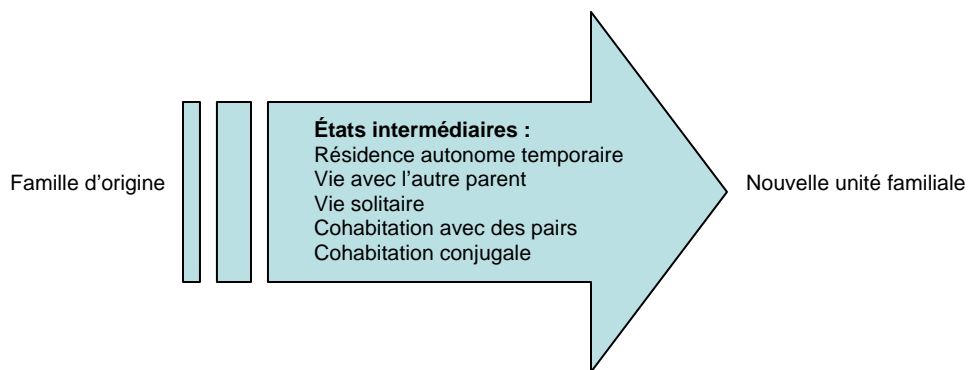
contraintes et les opportunités : l'exercice de certains choix dans une sphère de vie peut limiter ou accroître les possibilités de choix dans une autre sphère de vie. Certaines décisions sont réversibles, d'autres non. Il est important d'identifier les obstacles qui limitent les possibilités de réinsertion lorsque les jeunes quittent une trajectoire involontairement, les raisons qui font que des portes se ferment une fois un choix effectué, sur les conséquences de l'abandon ou de l'échec d'un cheminement. Par ailleurs, il est tout aussi important d'étendre l'analyse aux aspects positifs de la réversibilité, soit la découverte des nouvelles avenues que permettent l'exploration et l'expérimentation (Charbonneau, 2004). Enfin, la perspective des jeunes amène aussi à s'interroger sur le rapport au temps : l'âge qui avance, la durée « acceptable », « saine », ou « problématique » des périodes transitoires, etc.

Dans les sections suivantes, nous verrons plus en détail chacun des quatre grands types de trajectoires pertinentes à la jeunesse et comment le fait d'expérimenter des états intermédiaires contribue au processus d'autonomisation des jeunes. Nous avancerons quelques implications pour l'analyse des politiques publiques.

2.2.3.1. Trajectoires menant à l'autonomie par rapport à la famille d'origine

Ces trajectoires contribuent au processus à partir duquel le jeune s'éloigne de sa famille d'origine et devient responsable de lui-même en subvenant à ses besoins de base (comme se loger) ou/et assume la responsabilité d'autres personnes (comme fonder une nouvelle unité familiale). Sur le plan des rôles sociaux, le jeune est appelé à assumer un rôle dans la reproduction sociale en créant de nouveaux liens d'appartenance. Ces liens sont fondamentaux pour le développement de l'identité et ont une incidence sur l'évolution des autres trajectoires de vie des jeunes, notamment sur l'évolution du rapport au travail et sur le développement de la citoyenneté.

De la famille d'origine à la formation d'une nouvelle unité familiale



Sur un plan plus concret, ces trajectoires s'inscrivent dans un processus dynamique et multidimensionnel qui prend la forme d'un continuum avec différents degrés d'autonomie et de formes de séparation de la famille d'origine (Mitchell, 2000). La notion de séparation ou d'attachement au foyer parental peut prendre trois formes : physique, financière (ou matérielle) et socio-psychologique. Par exemple, un jeune peut être encore fortement attaché au foyer parental (plan socio-psychologique) même s'il habite en résidence pendant l'année scolaire (plan physique). Cette situation est fréquente chez les jeunes qui vivent à l'extérieur des grands centres urbains où se concentrent les

institutions d'enseignement supérieur (Molgat, 2002). À l'inverse, un jeune peut expérimenter une forme de rupture à l'égard du foyer d'origine (séparation socio-psychologique) lorsque, à la suite d'un conflit interpersonnel, il choisit d'aller vivre ailleurs. Les situations intermédiaires sont multiples : vivre chez l'autre parent temporairement, vie solitaire ou cohabitation avec des pairs, cohabitation conjugale avec ou sans enfants, etc. Les travaux de Mitchell (*op. cit.*) ont montré que la forme de la séparation initiale comporte des implications sur l'ensemble de la trajectoire d'autonomie du jeune par rapport à sa famille d'origine (perception de contrôle sur sa vie, sentiment de liberté, qualité de la relation du jeune avec ses parents). Le nombre et les formes de transitions qui composent ces trajectoires peuvent aussi avoir des impacts significatifs sur le moment de la séparation définitive, sur les possibilités de revenir vivre au foyer parental (par exemple, après une rupture conjugale ou lors d'un problème d'argent) et sur les autres trajectoires de vie du jeune (par exemple, sur les possibilités de formation ou d'emploi).

Le processus menant à l'autonomie par rapport à la famille d'origine est étroitement relié aux autres trajectoires des jeunes. La poursuite des études, les périodes prolongées d'instabilité professionnelle de même que l'entrée tardive dans la vie conjugale contribuent à l'allongement du temps passé au domicile parental. Le rapprochement entre les valeurs des jeunes adultes et de leurs parents ainsi que la plus grande « démocratisation » des relations familiales influencent aussi la propension des jeunes à vivre chez leurs parents. Certains jeunes adultes peuvent aussi prolonger leur présence à la maison pour aider leurs parents (Molgat et Charbonneau, 2003). Enfin, le coût du logement, le prix des maisons et les ressources financières des jeunes contribuent aussi à faciliter ou à ralentir le progrès vers l'autonomie.

Le mariage ne constitue plus le critère de passage à l'âge adulte comme auparavant. Une fois qu'ils ont quitté le domicile familial, les jeunes d'aujourd'hui sont moins portés à se stabiliser rapidement dans une vie de couple. Vivre seul, avec des compagnons de chambre, faire diverses expérimentations amoureuses sont autant d'états intermédiaires qui précèdent la formation d'une nouvelle unité familiale. Le passage à la parentalité est probablement la seule transition non réversible et pour laquelle il n'existe pas de situation intermédiaire; elle marque plus solidement la fin de la « jeunesse ». Par ailleurs, il est intéressant de constater que l'âge du premier enfant semble moins lié à la maturité des jeunes qu'à l'évolution de leur vie professionnelle. Conséquemment, il renseigne davantage sur le rapport des jeunes au monde du travail que sur le moment où ils parviennent à une véritable autonomie (Deslauriers et Molgat, 2008).

Quelques faits sur les trajectoires d'autonomie par rapport à la famille d'origine des jeunes canadiens

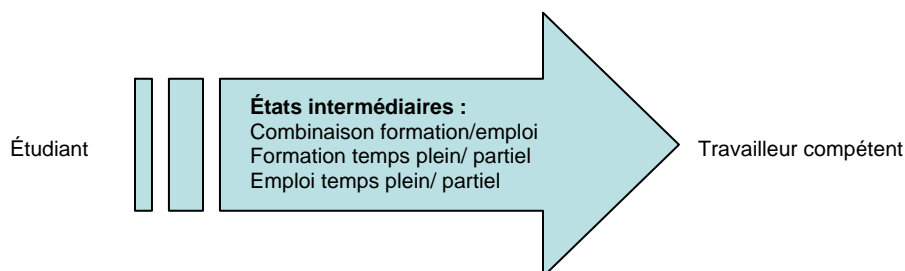
- La proportion des jeunes adultes vivant chez leurs parents a considérablement augmenté depuis les années 1980 : en 2006, plus de 60 % des jeunes âgés entre 20 et 24 ans vivaient chez leurs parents comparativement à moins de 50 % en 1986. Pour les personnes de 25 à 29 ans, cette proportion est passé de 16 % à 26 % pendant la même période (Statistique Canada, recensements de la population 1986 et 2006);
- En 2001, seul un Autochtone sur deux âgé de 20 ans résidait au domicile familial (Beaujot et Kerr, 2007);

- Environ un tiers des hommes et 28 % des femmes dans la vingtaine font partie des « enfants boomerang » (ceux qui ont quitté le foyer parental mais qui y sont retournés par la suite) (Mitchell, 2006) ;
- 80 % des jeunes qui retournent au foyer parental le font pour des raisons financières (Mitchell, 2000); 10 % le font parce qu'ils disent qu'ils ne sont pas « prêts » (raisons socio-psychologiques) (Mitchell, 2000) ;
- En 2001, un peu plus du tiers des jeunes hommes et moins de la moitié des jeunes femmes vivaient en couple comparativement à 1971 où les taux s'établissaient à 65 % et à 80 % respectivement (Clark, 2007) ;
- Avant l'âge de 20 ans, 84 % des jeunes immigrants habitent encore chez leurs parents alors que ce taux est de 50 % pour les jeunes Autochtones et de 75 % pour l'ensemble des jeunes canadiens (Fichiers publics, recensement, Statistique Canada, cité par Beaujot et Kerr, 2007) ;
- A l'âge de 20 ans, 20 % des jeunes Autochtones cohabitent avec leur partenaire; plus de 40 % des jeunes femmes Autochtones ont au moins un enfant avant l'âge de 25 ans (*ibid.*);
- Avant l'âge de 29, un homme sur cinq continue d'habiter chez ses parents, alors qu'environ une femme sur dix est dans la même situation (*ibid.*).

2.2.3.2 Trajectoires d'apprentissage et évolution du rapport au travail

Ces trajectoires font partie du processus à partir duquel le jeune se responsabilise par rapport à son avenir professionnel. Il développe son lien au monde du travail et ce lien crée une empreinte forte sur sa définition sociale et son identité. Exercer une profession, c'est avoir un statut non seulement économique mais également social. Lorsqu'il atteint une certaine vitesse de croisière, le jeune sent qu'il est devenu un travailleur compétent et qu'il contribue positivement au devenir de la société. En participant à l'activité économique, il atteint « l'inclusion » au plan économique.

Du statut d'étudiant au travailleur compétent



Les trajectoires liées à l'apprentissage et au monde du travail s'inscrivent dans une démarche continue mais non linéaire, caractérisée par de nombreuses bifurcations ainsi qu'un enchevêtrement d'expériences scolaires et productives (Bourdon, 2001). Elles débutent par une formation scolaire obligatoire et se soldent par une insertion stable au marché du travail au terme de laquelle l'individu a développé des valeurs et des identités professionnelles ainsi qu'un niveau de connaissances, de compétences et d'expériences qui lui assurent une certaine continuité et une progression en emploi (Bynner, 2007). Au moins trois tendances distinguent les trajectoires d'apprentissage de la majorité des jeunes canadiens aujourd'hui et marquent l'évolution de leur rapport au marché du

travail : 1) ils n'attendent plus la fin de la scolarité avant de faire leur entrée sur le marché du travail; 2) la formation prend dorénavant plusieurs formes et se poursuit bien au-delà de la scolarité formelle; 3) de nouveaux mécanismes institutionnels font jour pour accommoder ces réalités.

Le prolongement de la scolarité et la combinaison études-travail

Le prolongement de la scolarité, comme tendance généralisée, répond plus qu'à une tendance ou un choix culturels; pour la plupart des jeunes, poursuivre une formation au delà de la scolarité obligatoire est devenue une condition nécessaire pour s'adapter aux évolutions modernes du marché du travail. La plupart des jeunes n'attendent pas d'avoir terminé les études pour commencer leur transition au marché du travail. Au Canada, la combinaison école/travail est tellement pratiquée que certains considèrent qu'elle est devenue un véritable mode de vie pour la jeunesse contemporaine (Sales *et al.*, 2001). Avoir un emploi pendant ses études est une façon de construire un lien entre l'éducation et le marché du travail et permet aux jeunes de se familiariser avec le monde du travail. Cette pratique comporte toutefois des risques, notamment lorsque le temps consacré au travail vient compromettre le temps nécessaire aux études (Franke, 2003). Les jeunes commencent à travailler à un très jeune âge au Canada comparativement aux pays européens où il faut généralement avoir 16 ans pour occuper un emploi. Par exemple, en Alberta, l'âge légal pour travailler est de 12 ans bien qu'une limite de deux heures par jour soit imposée les jours d'école.

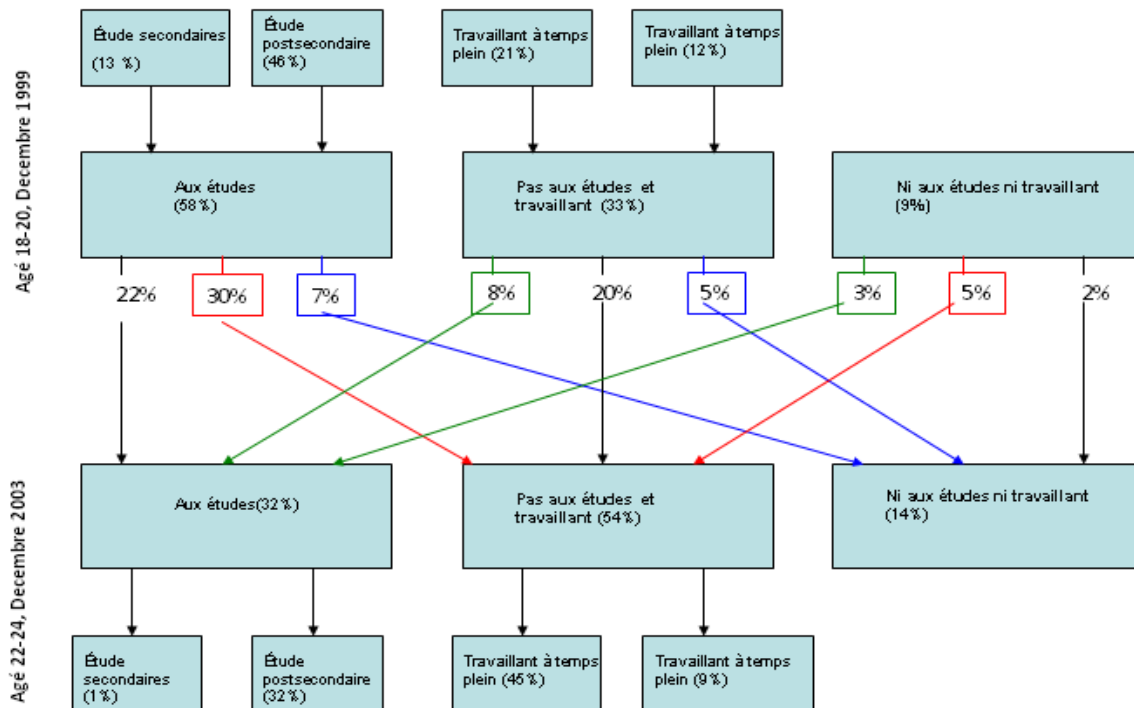
L'éducation coopérative et les autres formes de stages en milieu de travail sont aussi une façon de faire une transition progressive dans le monde du travail au cours des dernières étapes des études formelles. Très répandue en Europe, les stages le sont moins au Canada (Saunders, 2008). Dans tous les cas, les incursions sur le marché de l'emploi pendant la formation des jeunes contribuent à forger le rapport au travail. Elles sont décisives sur la manière dont le jeune percevra le rôle qui l'attend en tant que travailleur ainsi que les exigences et les bénéfices rattachés à ce statut. Au fur et à mesure qu'il cheminera dans ces trajectoires, il aura à faire des choix quant à la direction et au temps qu'il veut allouer à sa formation scolaire versus au travail rémunéré. Progressivement, il se stabilisera en emploi et sentira qu'il est devenu un travailleur compétent. À l'opposé, les jeunes qui quittent tôt leur trajectoire d'apprentissage sans s'insérer d'aucune façon dans le marché du travail risquent de ne jamais réussir leur transition au monde du travail. Des analyses longitudinales réalisées au Royaume-Uni ont montré que les jeunes qui ont abandonné l'école vers l'âge de 16 ans et qui ne se sont pas trouvé un emploi dans les deux années qui ont suivi ont été plus susceptibles de vivre différentes situations d'exclusion plus tard dans leur vie, incluant celle de ne jamais pouvoir s'insérer dans le marché du travail (Bynner, 2005). Peu de politiques sont conçues pour mieux préparer les trajectoires de ces jeunes.

La dynamique de la formation continue et les nouvelles formes d'apprentissage

L'entrée dans une société de la connaissance et dans une économie du savoir et de l'information renforce l'importance de l'investissement éducatif tout au long de la vie. L'apprentissage doit dorénavant être compris comme un processus continu où les individus sont appelés à s'ajuster constamment aux changements rapides dans les techniques, les conditions et l'organisation du travail. Dans le système traditionnel, l'école était la principale institution responsable d'assurer la base officielle du savoir.

Aujourd’hui, le développement et l’actualisation des compétences et de la formation appartiennent à plusieurs types d’organisations. Les sources de savoirs sont de plus en plus diversifiées : en plus des institutions d’enseignement traditionnelles, la formation peut aussi s’acquérir par des stages dans divers milieux de travail, des cours en institution privée, des formations en ligne ou sur cédéroms, via des conférences, séminaires ou ateliers de formation, etc. La plupart des jeunes sont rapidement initiés à cette dynamique où de nouvelles exigences ou de nouvelles aspirations viennent continuellement chambouler et réorienter le cheminement planifié au départ.

Figure 7 : Processus d’apprentissage non-linéaire chez les jeunes au Canada



Source : Adapté de Urvashi Dhawan-Biswal, 2009. *Suivi des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 18 à 20 ans – Résultats du 3^e cycle de l'EJET*, Statistique Canada et RHDCC, 2006.

Plusieurs changements d’orientation viendront marquer les trajectoires d’apprentissage des jeunes et l’évolution de leur rapport au monde du travail en sera fortement empreinte. Comme l’indique le graphique ci-dessus (Figure 7), le processus d’apprentissage chez les jeunes est de moins en moins linéaire et de plus en plus complexe. Les jeunes doivent donc apprendre à prendre des décisions sans toujours avoir des garanties de résultats. Cela suppose aussi qu’ils doivent pouvoir construire leur propre filet de sécurité, notamment en planifiant leur trajectoire d’apprentissage de manière à ce que les compétences qu’ils cumulent soient davantage complémentaires que segmentées et que des options de qualification reconnues soient possibles dans l’éventualité où ils bifurquent ou interrompent leur trajectoire planifiée.

L'approche des cheminements (*pathways*) constitue un changement intéressant dans la manière dont plusieurs pays cherchent maintenant à aborder les enjeux relatifs aux trajectoires d'apprentissage et à l'évolution du rapport au travail (Vaughan K. et S. Boyd, 2004). Apparue dans le secteur de l'éducation dans les années 1990, alors que les gouvernements cherchaient à mieux préparer les jeunes à un avenir de plus en plus incertain, l'approche vise à rendre plus attrayants et plus flexibles les différents cheminements de la formation au marché du travail (McKenzie, 2000; Raffe 2003). Elle reconnaît implicitement les avantages de la non-linéarité des transitions école-travail et propose (du moins en théorie) une progression des apprentissages par la mise en place de mécanismes qui assureraient une continuité entre les différents secteurs institutionnels, les choix de formation et les décisions relatives à la carrière. Le concept de « cheminement » suggère que les individus peuvent « naviguer » à l'intérieur de multiples trajectoires, structurées de façon à ce que les changements de directions ou les bifurcations ne nuisent pas à la reconnaissance des acquis. Dans une certaine mesure, l'approche des cheminements rejoint la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie qui elle aussi veut libérer les individus de la pression exercée par le choix de formation initiale. L'analyse des trajectoires d'apprentissage et de la manière dont évolue le rapport que les jeunes entretiennent à l'égard du marché du travail doit prendre en considération le niveau de flexibilité des systèmes d'éducation, de même que la capacité des jeunes à naviguer au sein de ces systèmes.

Quelques faits sur les trajectoires d'apprentissage et d'évolution du rapport au travail des jeunes canadiens

- Au Canada, 40 % des jeunes diplômés du secondaire passent directement au niveau postsecondaire (Hango et DeBroucker, 2007a);
- En 2006, 55 % des Canadiens âgés entre 25 et 34 ans (68 % des non-Autochtones et 42 % des Autochtones) avaient complété leurs études postsecondaires, comparé à une moyenne de 33 % parmi les pays de l'OCDE (OCDE 2008 et Statistique Canada, Recensement de la population 2006);
- En 2004, environ 70 % des jeunes canadiens âgés de plus de 25 ans faisant application pour entrer au collège détenaient déjà un diplôme universitaire (Junor et Usher, 2004, p. 15);
- La transition entre les études et le travail se fait relativement aisément pour la majorité des jeunes au Canada (OCDE, 2008);
- La formation professionnelle est en hausse. En 2004, il y avait 64 % plus d'apprentis qu'en 1994 (Statistiques Canada, 2007, Education Indicators in Canada, Catalogue no. 81-582-XIE) ;
- En 2006, 39 % des étudiants à temps plein âgés entre 15 et 24 ans combinaient l'école et le travail; (Statistique Canada, Education Matters, 81-004-XIE) ;
- Plus de trois quart des premiers emplois sont permanents et à plein temps chez les jeunes qui détiennent au moins un diplôme d'études secondaires; peu de jeunes restent coincés dans des emplois atypiques, car ces derniers sont généralement une étape transitoire vers l'emploi permanent et à plein temps (*ibid.*, 2008);
- Le pourcentage de jeunes qui ne travaillent pas ou qui ne vont pas à l'école a augmenté de 10 % (à l'âge de 20 ans) à 14 % (à 22 ans). Un pourcentage faible mais non négligeable de jeunes de 20 à 22 ans (3 %) était en permanence ni sur le marché

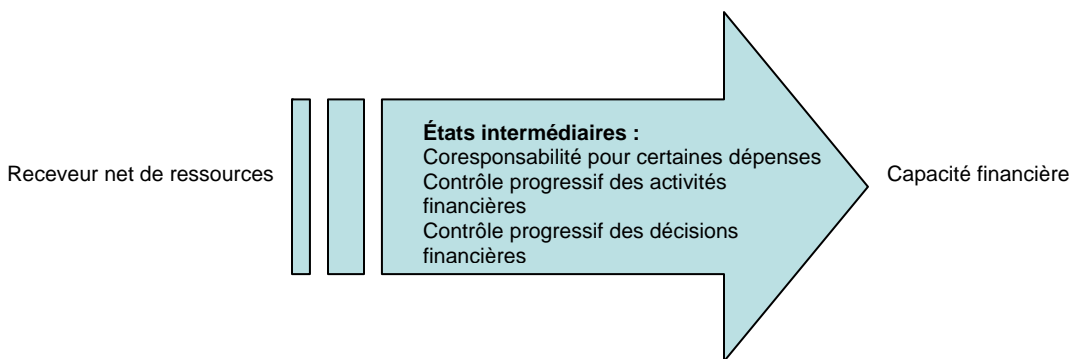
du travail ni à l'école (Statistique Canada, L'Enquête auprès des jeunes en transition, 1999 et 2001) ;

- Certains jeunes ont plus de difficultés à réussir leur insertion professionnelle, notamment les jeunes Autochtones (surtout vivant dans les réserves) et les jeunes provenant de milieux ruraux ou éloignés (*ibid*, 2008.).

2.2.3.3 Trajectoires de responsabilisation financière

L'ensemble des trajectoires dont il est question ici se déploient dans les champs de la consommation et de l'épargne. Ce sont des trajectoires qui amènent progressivement le jeune à développer une autonomie par rapport aux activités et aux décisions financières qui le concernent. La « capacité financière » se construit au fur et à mesure que le jeune apprend à maîtriser l'allocation de ses ressources financières. Les trajectoires de responsabilisation financière influencent souvent directement l'issue des trajectoires familiales et d'apprentissage. On verra plus loin comment elles sont également étroitement liées aux trajectoires de développement de la citoyenneté et des identités.

D'un rôle de receveur net de ressources à l'autonomie financière



Les trajectoires de responsabilisation financière peuvent commencer très tôt (dès qu'un jeune a un compte de banque ouvert à son nom ou dès qu'il reçoit une allocation ou certains cadeaux en argent), mais la pleine autonomie financière ne s'acquiert que progressivement. Sur le continuum de responsabilisation, les situations intermédiaires s'articulent autour de 3 axes : a) générer des ressources financières pour assumer progressivement la responsabilité de certaines dépenses; b) utiliser des produits financiers et contrôler progressivement ses activités financières; c) développer une capacité financière en faisant l'acquisition progressive de compétences et de connaissances permettant de bien gérer sa situation financière. Voyons plus en détails comment se déploient ces situations intermédiaires :

Indépendance sur le plan des ressources financières

Une première dimension du processus de responsabilisation financière débute quand le jeune commence à subvenir à certains besoins (donc à consommer) grâce à des ressources financières dont il a accès (revenus d'emploi, soutien financier, économies, placements, etc.). À un premier stade, l'indépendance financière du jeune n'est pas acquise et il est vulnérable lorsque survient des situations imprévues (par exemple, une

mise à pied, une rupture conjugale, la naissance d'un enfant, un déménagement, etc.). Avant d'acquiescer une véritable indépendance financière, le jeune peut négocier divers degrés de coresponsabilité en fonction des ressources financières dont il a besoin, notamment en négociant des ententes avec ses parents (lorsque cela est possible), lesquels peuvent continuer à assumer une part des besoins du jeune (par exemple, des frais de subsistance, les droits de scolarité, une garantie afin de faciliter l'accès au crédit, etc.).

Contrôle des activités financières

Une deuxième dimension du processus de responsabilisation financière consiste à maîtriser les services et les systèmes financiers formels ou informels (« parallèles »). Même si la plupart des institutions financières offrent aux jeunes des comptes de dépôt de base, bon nombre d'entre elles ont besoin de la signature et de l'encadrement d'un parent ou d'un tuteur. Au fil du temps, les jeunes prennent des responsabilités, une liberté et des risques plus importants dans le choix et l'utilisation de produits et de services financiers incluant l'utilisation de cartes de crédit et de débit, l'initiation au commerce électronique (eBay, iTunes), le recours aux prêts bancaires, etc. Nous en savons encore très peu sur les activités financières des jeunes, notamment en matière de « sous-bancarisation » (accès à des produits et services autres que le compte de banque classique) et de « mauvaise bancarisation » (difficulté d'accès à des produits et services appropriés). Les données suggèrent entre autres que l'utilisation de services financiers de substitution (prêt sur salaire, agences d'encaissement de chèques) est une pratique de plus en plus répandue chez les jeunes consommateurs.

Développement de la capacité financière

La troisième dimension du processus de responsabilisation financière consiste en l'acquisition de compétences, de connaissances et de l'assurance nécessaires pour prendre des décisions efficaces en matière financière. Les capacités financières comprennent l'aptitude à faire le suivi de l'argent disponible, à joindre les deux bouts, à prévoir les événements attendus ou inopinés, à choisir les produits avec soin et à rester attentif aux problèmes touchant les finances personnelles. Les jeunes ont tendance à acquiescer les attitudes et les comportements liés à l'argent en observant ou en imitant leurs parents ou encore grâce aux connaissances que ceux-ci leur transfèrent. L'école, les collectivités, les médias et les pairs jouent également un rôle dans la transmission de la culture financière. Progressivement, les jeunes assument de plus grandes responsabilités face à leurs décisions financières et acceptent une plus grande part du risque jusqu'au moment où ils deviennent capables de prendre des décisions financières indépendamment de leurs parents. Les états intermédiaires sont caractérisés par des situations où les parents partagent ces responsabilités avec le jeune (par exemple, les décisions de placements, la préparation des déclarations d'impôt, etc.).

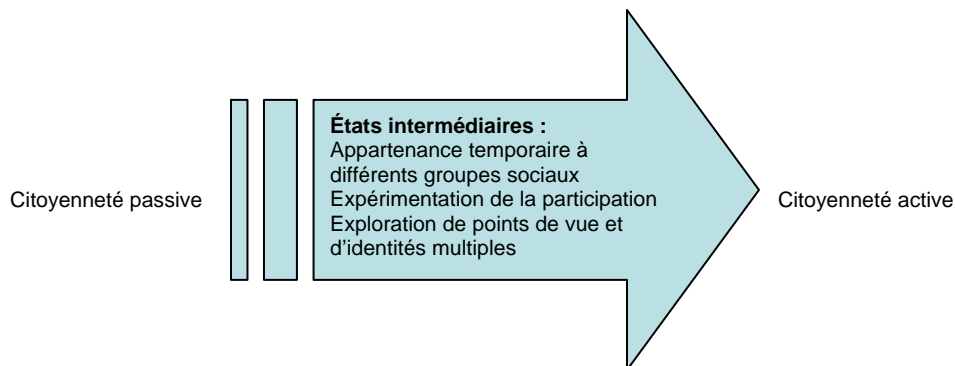
Quelques faits sur les trajectoires de responsabilisation financière chez les jeunes canadiens

- Aujourd'hui, les étudiants quittent le système éducatif avec une dette moyenne supérieure à 24 000 \$ – une augmentation de 3000 \$ par rapport à 2003 (PRA, 2007). Les diplômés qui se trouvent à l'extrémité supérieure de l'échelle d'endettement arriveront plus difficilement à rembourser leur dette dans un délai raisonnable.
- 43 % des ménages dirigés par des personnes de moins de 35 ans ont des dettes amortissables ou liées à des cartes de crédit. Parmi ces ménages, pour chaque tranche de 100 \$ d'actif, la dette moyenne s'élève à 39 \$ (Statistique Canada, 2006a).
- Les familles dirigées par des personnes de moins de 25 ans ont vu leur revenu médian baisser de 90 %, le faisant chuter de 1 474 \$ en 1970 à seulement 150 \$ en 1999 après rajustement de l'inflation (Kersetter, 2002).
- Entre 1999 et 2005, les familles dirigées par des personnes de moins de 35 ans ont vu leur revenu médian net baisser à nouveau de 20 460 à 18 750 \$ (en dollars constants), alors que leur ratio d'endettement a presque triplé par rapport à la moyenne nationale (Statistique Canada, 2006b).
- Entre 1981 et 2001, les taux d'accession à la propriété ont baissé pour tous les groupes d'âge inférieurs à 55 ans. Pour les Canadiens de moins de 35 ans, ce taux est passé de 44 % en 1981 à 41 % en 2001 (Sauvé, 2006).
- Les ménages comprenant un salarié principal âgé entre 15 et 24 ans constituent 25 % des consommateurs de prêts sur salaire et sont au moins trois fois plus sujettes que les autres à utiliser ce genre de prêts (Pyper, 2007).
- 25 % des jeunes hommes âgés entre 18 et 29 ans n'ont pas de compte en banque. Chez ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires, cette proportion grimpe à 57 % (Environics, 2008).
- 34 % des jeunes âgés entre 18 et 29 affirment qu'ils ont atteint le maximum de leur capacité d'endettement et 15 % disent qu'ils l'ont dépassé (Environics, 2008).

2.2.3.4 Trajectoires de développement de la citoyenneté et des identités

Ce dernier ensemble de trajectoires représente le processus à partir duquel le jeune devient responsable de sa contribution à la vie sociale et civique. Il réfère aux trajectoires de vie où les jeunes prennent conscience de leur rôle de citoyen dans un monde complexe et changeant, adoptent différentes valeurs et développent une identité sociale et de multiples appartenances.

D'une citoyenneté passive à une citoyenneté active



Comme les autres types de trajectoires, les trajectoires de développement de la citoyenneté et des identités sont multidimensionnelles : les champs de la participation sociale et civique chez les jeunes sont nombreux allant de la socialisation informelle (groupes d'amis, gangs) à la socialisation plus encadrée via l'implication dans des clubs de loisirs, des organisations sportives ou religieuses, en passant par l'expérimentation plus formelle de la participation civique comme l'action communautaire. C'est par le biais d'interactions diversifiées que, peu à peu, le jeune se responsabilise par rapport à son rôle comme citoyen. Les situations intermédiaires consistent surtout à l'appartenance « exploratoire » à divers groupes sociaux, expériences qui contribuent à une prise de conscience de la diversité des valeurs et des points de vue dans la société et à forger l'identité du jeune. Les cheminements participatifs ont des implications importantes sur la motivation et la participation à long terme des jeunes à la vie civique.

Être un citoyen actif implique la possibilité d'exercer ses droits tout en assumant ses responsabilités à l'égard des autres citoyens, participer aux institutions politiques (par exemple, en exerçant son droit de vote), se joindre ou s'identifier à une communauté dont on partage les valeurs, avoir les ressources et les opportunités nécessaires pour se sentir investi d'une « capacité d'agir » dans différentes sphères de la vie collective. Celles-ci incluent les sphères de l'éducation et de la formation, le monde du travail, les organisations communautaires et de quartier, les associations sportives, les activités de bénévolat, etc. Les expériences de participation citoyenne des jeunes contribuent à accroître leurs connaissances et expertise de fond mais elles sont aussi des sources de motivation essentielles pour assurer leur inclusion sociale et leur sens de l'engagement dans la vie collective (Siurala, 2005). Elles sont des conditions fondamentales au développement de la démocratie.

Le développement de la citoyenneté et des identités est directement tributaire du lien qui existe entre les jeunes et les différentes institutions fondamentales qui structurent la vie sociale. Au Canada, ces institutions incluent la famille, l'école, le marché du travail, le système démocratique, ainsi que le bilinguisme et le multiculturalisme en tant que valeurs centrales de l'identité canadienne. L'adhésion des jeunes aux valeurs des institutions existantes n'est pas toujours sans soulever certains défis, entre autres parce que les institutions construites dans des contextes différents ne répondent pas toujours aux réalités nouvelles que rencontre la jeunesse d'aujourd'hui. On pense, par exemple, au rapport à la sphère politique, alors que les jeunes d'aujourd'hui tendent à favoriser davantage l'action politique en dehors des mécanismes électoraux traditionnels (soit

ceux impliquant les partis politiques), surtout par rapport aux générations antérieures. On pense aussi au positionnement par rapport aux valeurs du bilinguisme et du multiculturalisme, alors que les jeunes sont généralement plus tolérants et plus ouverts que leurs aînés, préférant négocier leurs identités dans un contexte planétaire plutôt que canadien (Molgat, à paraître). Les différentes formes de participation dans lesquelles s'engagent les jeunes d'aujourd'hui contribuent au repositionnement des institutions face aux nouvelles valeurs et nouveaux besoins. La « capacité d'agir » des jeunes se traduit par la manière dont ces participations contribuent au changement social.

Plusieurs jeunes ne jouissent cependant pas d'une pleine capacité d'agir, soit à cause de certains traits personnels (comme l'âge ou la langue), de leurs compétences relationnelles ou du fait de certaines circonstances économiques ou sociales. Ainsi, les jeunes qui ont un déficit en capital social ou culturel peuvent se sentir limités dans leur capacité d'exercer leur citoyenneté. D'autres jeunes peuvent se sentir aliénés par leurs conditions de vie et choisir de ne pas s'impliquer dans la vie sociale, ce qui peut entraîner de sérieuses conséquences sur leur sentiment d'appartenance et leur identification à la collectivité. Le sentiment d'exclusion peut aussi mener à la formation d'autres identités de groupe, notamment certaines contre-cultures qui s'excluent de la société plus large (et se livrent parfois aux activités antisociales ou même violentes) et dont les valeurs et les normes entrent en conflit avec celles que véhiculent les institutions sociales prédominantes.

Quelques faits sur les trajectoires de développement de la citoyenneté et des identités chez les jeunes canadiens

- Il n'y a que 40 % des jeunes moins de 25 ans qui ont voté en 2004, comparé à 75 % des citoyens âgés de 58 à 67 ans. (Molgat, à paraître, citant Élections Canada 2005).
- 55 % des jeunes canadiens âgés entre 15 et 24 ans ont fait du bénévolat en 2004, comparé à 45 % de la population totale (Statistique Canada, 2006).
- Les jeunes sont aussi plus susceptibles (65 %) que les autres citoyens (66 %) d'appartenir à une organisation communautaire (Statistique Canada, 2006).
- Parmi les jeunes âgés de 18 à 29 ans, 32 % des hommes et 24 % des femmes sont d'avis que la politique est une partie importante de la vie (Molgat, à paraître citant le World Values Survey, Canada, 1981-2000).
- Les jeunes âgés entre 18 et 29 ans sont plus susceptibles de participer à des activités politiques autre que le vote (telles que des manifestations légales ou illégales) que le sont les Canadiens plus âgés (Molgat, *op. cit.*).

2.2.4 Structure de risques et d'opportunités

Les trajectoires sont en grande partie le résultat des choix et des décisions des individus, mais les jeunes évoluent dans des contextes familiaux, social, économique et institutionnel particuliers qui forment une structure de risques (impliquant un potentiel de résultats néfastes) et d'opportunités (impliquant un potentiel de gains). Par exemple, les soutiens de la part de la famille, des pairs ou des réseaux communautaires sont un élément critique de la facilité ou de la difficulté d'un jeune à relever des défis ou à surmonter des obstacles dans sa vie. De même, l'état du marché du travail ou du marché

du logement, la structure démographique ou encore les politiques d'éducation, les politiques familiales et même les normes et règles implicites qui régissent la vie dans une collectivité sont autant d'éléments qui composent la structure de risques et d'opportunités. Le contexte détermine fortement l'issue des trajectoires en favorisant ou en limitant la quantité et l'accès aux ressources nécessaires à surmonter les obstacles (faire face au risque) et réussir les transitions importantes.

Le degré de vulnérabilité au risque des jeunes à diverses étapes de leur parcours de vie dépend directement :

- des sources et des caractéristiques du risque;
- de la capacité des jeunes à mobiliser les ressources nécessaires pour prévenir, limiter ou faire face à ces risques (c.-à-d. leur capacité à « gérer » le risque), soit par eux-mêmes, soit avec l'appui d'autres acteurs sociaux au sein de leurs familles ou de leur communauté.

Conséquemment, pour contribuer aux politiques publiques, le cadre analytique doit susciter le questionnement sur les sources de risques auxquels font face différents sous-groupes de jeunes dans diverses régions du Canada de même que sur les mécanismes en place qui contribuent à leur capacité de mobilisation des ressources qui permettent à la fois de faire face aux risques et de profiter d'opportunités favorables.

2.2.4.1 Sources des risques auxquels font face les jeunes

Il existe différentes manières de poser la question du risque chez les jeunes. Au Canada, l'approche des groupes cibles est favorisée depuis un certain nombre d'années (Murray, 2004). Ces sous-groupes sont ciblés strictement parce qu'ils sont en situation difficile ou déficitaire et doivent faire l'objet d'un soutien particulier par les politiques sociales. On pense, par exemple, aux jeunes pris en charge par les services sociaux, aux jeunes handicapés, aux jeunes sans-abri, aux jeunes contrevenants, aux jeunes qui sont aux prises avec des problèmes de santé mentale, aux jeunes qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, etc. La plupart des programmes fédéraux canadiens destinés aux jeunes se fondent sur le paradigme du déficit ou du risque et très peu sont fondés sur le paradigme des capacités et des opportunités (Zemans et Coles, à paraître).

L'approche des groupes cibles est souvent critiquée du fait qu'elle individualise les enjeux et éloigne le questionnement des causes fondamentales des problèmes. Il devient ainsi difficile d'intervenir lorsque des jeunes adoptent des conduites à risque (par exemple la sur- (ou sous-) alimentation, l'abus de substances, l'action délinquante ou la tentative de suicide) alors qu'ils ne sont – ou n'apparaissent - pas désavantagés. Souvent, ces conduites sont le reflet de malaises plus profonds dans le fonctionnement d'institutions fondamentales comme l'école ou la famille ou encore résultent de situations sociales et économiques qui posent des défis particuliers, comme la pauvreté, la mixité ethnique, l'exode rural, etc. et pour lesquels des politiques plus globales peuvent être nécessaires.

Des jeunes peuvent aussi être à risque parce qu'ils font face à des défis émergents pour lesquels ils ne sont pas adéquatement préparés. Par exemple les jeunes qui bifurquent trop vite vers la vie adulte (par exemple, par le décrochage scolaire ou la parentalité

précoce) sont beaucoup plus à risque sur le plan économique dans le contexte actuel du marché du travail que c'était le cas il y a quelques décennies. À l'inverse, des jeunes qui se lancent dans de longues et coûteuses études sans suffisamment de soutien ou de conseils prennent le risque de faire de mauvais choix et de perdre leur temps, leur argent, voire même leur motivation. Plusieurs jeunes travailleurs au Canada sont aujourd'hui sous employés et/ou surqualifiés (CPRN, 2008).

Enfin, l'ensemble des jeunes peuvent aujourd'hui être considérés comme étant à risque d'une certaine façon car tous traversent une période du parcours de vie caractérisée par un grand nombre de transitions qui surviennent simultanément ou dans un court laps de temps créant des périodes d'instabilité et de vulnérabilité. L'exposition au risque a souvent un caractère dynamique de sorte que les désavantages ont tendance à s'accumuler au long de la vie. Par conséquent, ceux qui entrent dans la période de la jeunesse avec certains déficits individuels sont encore plus vulnérables aux nouvelles formes de risque touchant la jeunesse en général. C'est pourquoi le risque, tout comme les interventions afférentes, doivent être abordés dans une perspective des parcours de vie. Ainsi, pour assurer le bien-être des jeunes, il faut d'abord s'assurer de celui des enfants et bien les préparer à entrer dans la période de la jeunesse (Jenson, 2007)⁴.

Quelle que soit la manière d'aborder la question du risque, il est essentiel de le faire en gardant à l'esprit le contexte d'hétérogénéité des populations, c'est-à-dire où les « jeunes vulnérables » ne peuvent être réduits à un seul ensemble social ou une seule catégorie statistique uniformes. Les nouvelles formes de risques qui touchent les jeunes rendent de plus en plus difficile la catégorisation de jeunes aux situations fortement différenciées et du coup minent l'efficacité de politiques *ex post* de type « assurantielles » (c.-à-d. celles qui compensent les victimes d'événements néfastes après coup). Une voie plus prometteuse pour les politiques publiques viserait davantage le renforcement des ressources et des capacités de tous les jeunes pour leur permettre de réduire leur vulnérabilité au risque (soit en réduisant la probabilité ou l'intensité des événements potentiellement risqués, soit en renforçant leurs ressources et leur capacité d'y faire face). Il s'agit d'une perspective « d'investissement social » qui ne vise pas tant à pallier les déficits des jeunes après coup, mais plutôt à surmonter les obstacles qui nuisent à leur développement et à leur épanouissement (Damon, 2007). De plus en plus de pays qui investissent dans la jeunesse le font en réponse aux risques sociaux émergents qui touchent l'ensemble de la population, dans l'optique que les jeunes d'aujourd'hui sont aussi les adultes de demain.

2.2.4.2 Gestion du risque et développement des opportunités chez les jeunes

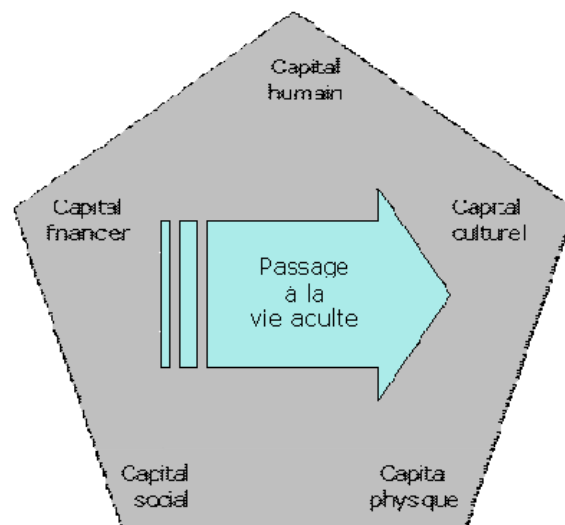
L'objectif d'assurer le bien-être de tous les jeunes sur lequel prend pied le cadre sur la jeunesse se concrétise par l'adoption d'une double perspective : l'une fondée sur la gestion du risque et l'autre, plus positive, fondée sur le développement des opportunités. On s'intéressera ainsi à l'ensemble des facteurs qui permettent aux jeunes de réduire leur vulnérabilité au risque dans des circonstances particulières et de mettre à profit leurs atouts ou leurs forces pour saisir les opportunités qui se présentent à divers moments dans leur parcours de vie.

D'un point de vue théorique, l'étude du risque s'intéresse : a) aux différences dans la distribution du bien-être parmi les différents groupes socio-économiques, notamment par

rapport aux avoirs (sous diverses formes de capital) des individus; et b) aux mécanismes de gestion du risque, c'est-à-dire au rôle respectif de différents systèmes institutionnels qui produisent, donnent accès ou permettent de mobiliser ces ressources (Heitzmann *et al.*, 2002). On pense par exemple aux systèmes informels (entraide familiale et communautaire, épargne sous forme d'espèces ou d'actifs mobiliers ou immobiliers plus ou moins liquides, etc.), aux systèmes régulés par le marché (comptes bancaires et contrats d'assurance auprès d'institutions financières, etc.) ou aux systèmes administrés par l'État (prestations d'assurance sociale, transferts, prêts aux étudiants, etc.). Ces mécanismes seront discutés plus en détails dans la section suivante.

En ce qui concerne les avoirs ou les capitaux, il existe cinq grandes catégories fondamentales que l'on peut schématiser sous la forme d'un pentagone (illustration 7 ci-dessous) : le capital financier, humain, social, culturel et physique⁵. Plus le capital dont ils disposent est substantiel, plus le pouvoir et la capacité d'agir des individus sont renforcés. Le Pentagone suggère une certaine complémentarité et possibilité de substitution entre les différents types de capitaux : les individus disposent en effet d'une quantité variable de chaque type de capital et, selon les circonstances, ils développent des stratégies afin d'activer différents types de capitaux qu'ils combinent pour faire face à des situations variées, notamment pendant les transitions.

Pentagone des capitaux



Dans un contexte où les transitions sont prolongées, les jeunes dépendent davantage et plus longtemps des ressources et du soutien social (incluant ceux de la famille). Nous savons qu'au Canada, la persévérance scolaire notamment, est étroitement associée au type et à la quantité de ressources financières dont disposent les jeunes (McElroy, 2005). Mais les parents ne sont pas toujours les sources les plus fiables du soutien financier nécessaire pour que les jeunes réalisent des études postsecondaires (Hemingway, 2008). Quant à l'aide publique, elle n'est pas toujours bien adaptée aux besoins des jeunes (*idem*). Bien qu'au Canada des mesures récentes ont été prises pour étendre l'aide financière à un plus grand nombre d'étudiants tout en tenant mieux compte des réalités concernant la contribution parentale aux études de leurs enfants, cette aide n'est toutefois pas conçue pour couvrir le coût complet des études postsecondaires. La

recherche démontre que lorsque les besoins financiers non comblés sont élevés, les jeunes sont souvent forcés d'abandonner leurs études (McElroy, *op. cit.*).

Les travaux récents de John Bynner au Royaume-Uni sont particulièrement éclairants pour comprendre l'importance de différentes formes de capitaux dans le développement des opportunités et des capacités des jeunes dans le contexte contemporain. Selon Bynner (2007), le succès des transitions des jeunes vers la vie adulte varie non seulement en fonction de l'accès au capital financier mais aussi en fonction du capital humain auquel le jeune a accès (notamment le statut socio-économique de sa famille et sa capacité d'acquisition des compétences cognitives). Ses études empiriques auprès d'une importante cohorte de jeunes permettent aussi d'avancer que le capital social (capacités et ressources relationnelles) et le capital « identitaire » (défini comme un sous-ensemble du capital culturel mettant l'accent sur certaines dispositions comportementales comme la motivation à apprendre, les aspirations et les attitudes face à l'éducation, l'adaptabilité aux changements, etc.) jouent aussi un rôle majeur.

De plus en plus, on avance que ces formes moins tangibles de capitaux devraient être des composantes essentielles des stratégies d'investissement social dans la jeunesse (Esping-Anderson, 2007). Reconnaisant le rôle clé que jouent les réseaux sociaux en tant que lieux d'échanges, de soutien et de transmission de savoirs et d'attitudes, une étude récente de la Strategy Unit au Royaume-Uni, recommande ainsi d'en faire la cible de certaines politiques jeunesse. Ainsi, des politiques visant les comportements d'une population cible pourraient également inclure dans la mire les facteurs socioculturels auxquels ces comportements sont imputables, de manière à induire des changements de comportements souhaitables via les attitudes et les valeurs transmises par les réseaux. Par exemple, pour ramener des jeunes décrocheurs vers l'éducation, l'action publique pourrait viser les parents, d'autres personnes issues du même groupe socioculturel et pouvant servir d'exemple, l'environnement de vie du jeune, etc. (Strategy Unit, 2008).

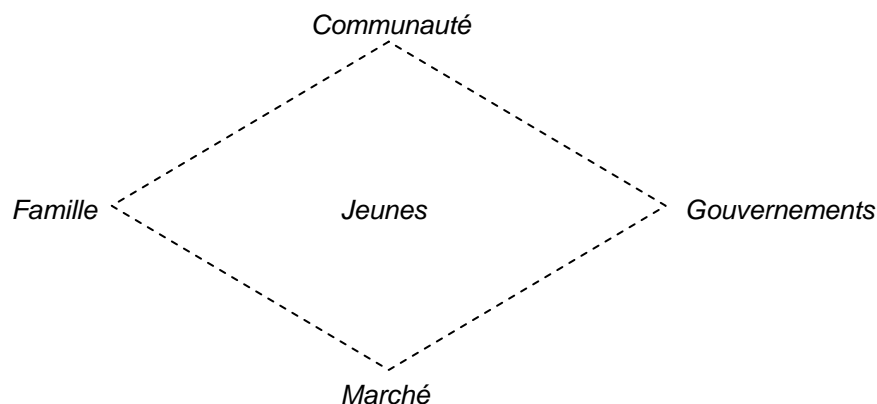
Notons enfin que non seulement tous les jeunes n'ont pas accès aux mêmes types de ressources mais la provenance des capitaux dont ils ont besoin n'est pas statique et varie en fonction de leur parcours de vie. Des jeunes qui s'engagent dans des trajectoires qui ne sont pas communes ne bénéficient pas nécessairement d'un appui institutionnel ou politique, de sorte qu'ils peuvent avoir besoin de diverses formes de soutien informel (Settersten, 2008). Il en va de même lorsque des situations de vulnérabilité se présentent. Par exemple, lorsque la séparation des parents, un changement d'école ou un déménagement de la famille dans une autre région vient affecter le capital social ou identitaire d'un jeune, il est possible qu'un appui financier puisse faire une différence. Dans l'identification du risque, il est donc tout aussi important de comprendre les situations qui peuvent potentiellement affecter l'accès à différentes formes de capitaux des jeunes que de s'interroger sur la valeur de substitution de ces capitaux. Dans la prochaine section, nous verrons comment les politiques publiques jouent un rôle dans l'accès aux ressources dont peuvent disposer les jeunes de même que dans leur capacité à les mobiliser.

2.2.4.3 Les politiques publiques et le renforcement des ressources et des capacités des jeunes

Dans chaque pays ou région, il existe une « architecture sociale » (Jenson, 2004), c'est-à-dire une configuration particulière de rôles, de responsabilités et de modalités de

gouvernance qui régissent les relations entre quatre groupes d'acteurs sociaux qui influencent le bien être des individus : la famille, la communauté, le marché et les gouvernements⁶. Le bien-être est défini comme étant à la fois matériel (ressources physiques et financières), sous forme d'intégration sociale (appartenance à des réseaux, capital social) et en termes d'épanouissement personnel (capital humain, capital culturel et capital santé). Selon l'architecture sociale, un ensemble de différents mécanismes (un « welfare mix ») sont mis à contribution afin de favoriser l'accès aux capitaux qui sont nécessaires pour que les individus puissent saisir des opportunités favorables ou faire face aux événements potentiellement risqués. Le modèle ci-dessous s'inspire du losange du bien-être utilisé dans les travaux de J. Jenson (*op. cit.*) et illustre le lien entre l'architecture sociale et les jeunes.

L'architecture sociale et les jeunes



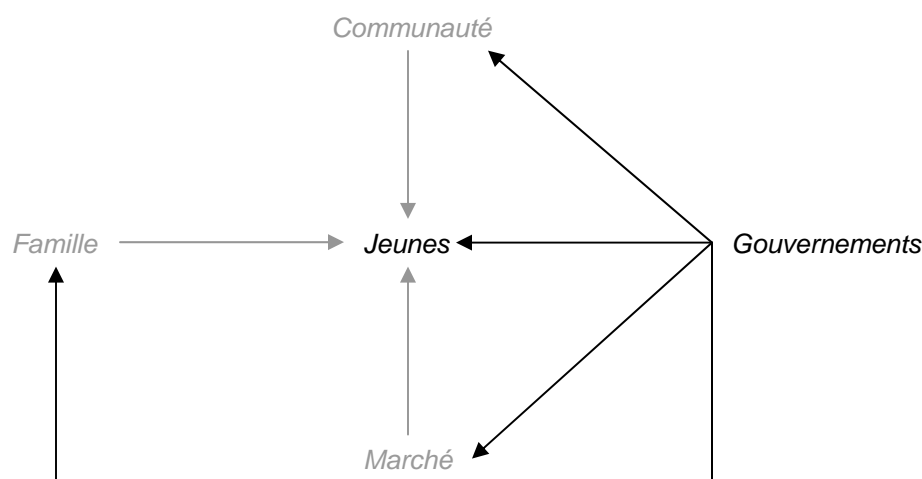
Depuis quelques années, on étudie comment l'architecture sociale dans différents pays contribue à façonner les trajectoires des jeunes. L'étude des « régimes de transitions » chez les jeunes européens notamment a permis d'observer que face à un contexte économique et des réalités similaires la transition vers l'âge adulte s'expérimente de manières différentes selon le pays où vit le jeune. L'analyse comparative a mené au développement de typologies plus ou moins élaborées pour expliquer les contours du passage à l'âge adulte selon le type de « welfare mix ». Les travaux de Cécile van de Velde (2004) par exemple ont montré comment le prolongement de la jeunesse a été fortement influencé par :

- l'accent que la politique sociale des gouvernements met sur la famille comme source d'appui aux jeunes (« familiarisation/défamiliarisation »), par exemple, dans le cadre du financement des études postsecondaires, de la politique de sécurité financière des jeunes, des allègements fiscaux pour les parents, des allocations au logement pour les jeunes, etc.);
- les liens entre les secteurs éducatifs et le marché du travail (par exemple, la valorisation et la disponibilité du travail étudiant, la continuité formation-emploi, la valorisation du diplôme comme passeport à l'insertion professionnelle, la pression exercée par le choix de carrière initial, etc.);

- la culture familiale (par exemple, les modèles de résidence et de cohabitation intergénérationnelle, la valeur accordée à l'autonomie du jeune, le soutien financier des parents, les relations parents-jeunes, etc.).

Un rôle important pour les politiques jeunesse est de s'assurer qu'ils ont accès aux ressources qui leur permettront de réduire leur vulnérabilité au risque et de réussir leur transition à la vie adulte. Ce rôle s'inscrit dans une optique de protection sociale centrée sur le partage des responsabilités à l'égard des risques entre les différents acteurs sociaux. Selon le « welfare mix » privilégié dans la société, les gouvernements peuvent jouer différentes combinaisons de rôles dans divers domaines, dont : 1) un *rôle de prestataire direct* de ressources vers les jeunes; et 2) un *rôle de facilitateur* permettant aux jeunes eux-mêmes ainsi qu'à d'autres acteurs ou agents provenant de divers secteurs de produire ou mobiliser certaines ressources importantes pour appuyer leur passage à la vie adulte.

Répartition des responsabilités du soutien à la jeunesse

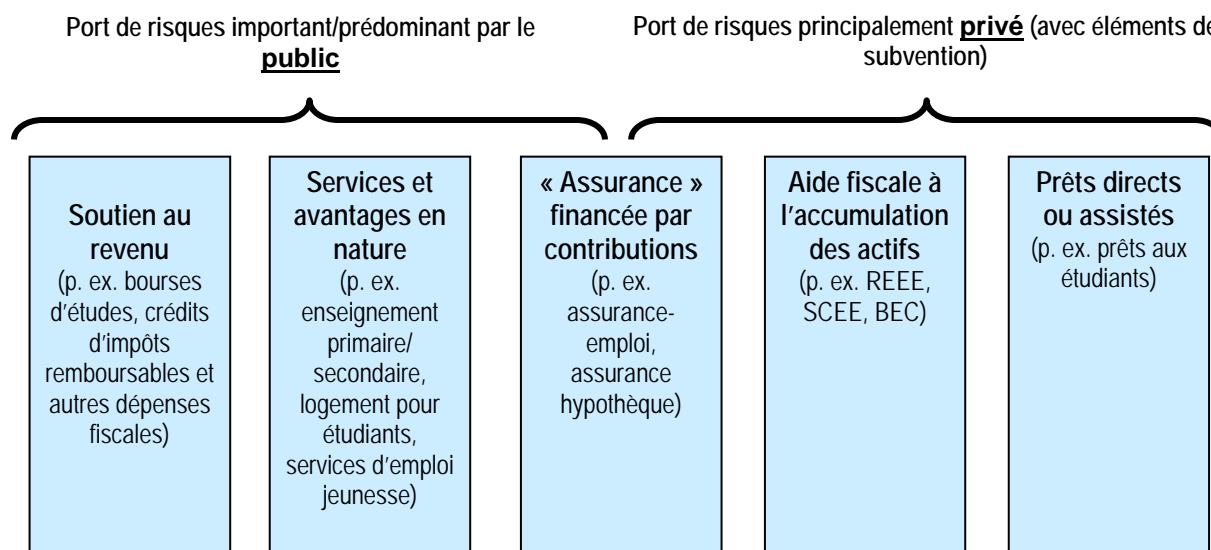


Dans la pratique, c'est souvent le milieu familial qui joue le rôle de premier plan dans l'appui social aux jeunes. Par exemple, une étude européenne a montré que, même en Europe (où les gouvernements tendent à jouer un rôle plus important qu'au Canada), l'appui familial réduit fortement la pauvreté des jeunes. Ainsi, à seuil de pauvreté donné, la proportion de jeunes qui seraient pauvres s'il n'y avait pas de transferts gouvernementaux augmenterait de 8 %, mais de 17 % s'il n'y avait pas de transferts privés (de l'aide des parents, par exemple)⁷ (Chambaz, 2000). Conséquemment, pour bien cerner l'efficacité des mécanismes susceptibles d'appuyer les jeunes dans le cadre de tout projet de révision ou de refonte des politiques jeunesse, il est impératif de se questionner sur la manière dont l'appui est partagé entre les différents acteurs et sur les forces et les faiblesses relatives de chacun. En somme, la question est de déterminer qui est le mieux placé pour soutenir la jeunesse et avec quels instruments. Les sources et les formes d'appui varieront vraisemblablement pour chaque type de trajectoires et devront s'adapter à l'évolution des risques potentiels. Le questionnement doit porter tant sur la nature et la mise en œuvre des instruments de politiques (éligibilité, mode de livraison, etc.) que sur le niveau ou la distribution des dépenses gouvernementales par domaines de politiques. Voyons quelques exemples à titre d'illustration.

2.2.4.4 L'appui aux jeunes : quelques exemples d'instruments de politiques

Les interventions gouvernementales appuyant les jeunes peuvent prendre de nombreuses formes. Une perspective fondée sur *l'analyse des instruments de politiques* peut être particulièrement fructueuse pour évaluer les implications et conséquences possibles des choix qui s'offrent aux décideurs publics lorsqu'ils décident d'intervenir auprès de la jeunesse. Un instrument de politique peut être défini comme étant un moyen par lequel l'action collective se structure afin d'adresser un enjeu de nature publique (Salamon, 2009). D'un point de vue technique, les instruments de politiques peuvent être analysés selon leur nature (les types de biens ou services fournis), le véhicule utilisé pour livrer ces biens et services (prêts, contribution financière, provision directe, taxe, etc.), le système de livraison (les acteurs impliqués : que ce soit les organismes du secteur privé, communautaire, la famille ou les agences gouvernementales), et l'ensemble de règles formelles et informelles qui régissent les relations entre ces acteurs (Salamon, 2002). La prise en compte des multiples facettes des instruments de politiques complique la construction de typologies, lesquelles peuvent être construites selon l'une ou l'autre de ces facettes. Ainsi, il n'existe pas une mais plusieurs manières de classer les instruments de politiques qui permettent d'intervenir auprès de la jeunesse. Nous proposons ici une typologie des instruments sur la base du *véhicule de livraison* des biens et services qui s'adressent à la jeunesse. Les exemples d'instruments décrits ci-dessous en fonction de cette typologie ne sont pas exhaustifs, mais ils donnent une bonne indication de la manière dont les divers acteurs se partagent la responsabilité de l'appui aux jeunes. On verra que plusieurs instruments offrent des appuis directs aux jeunes ou à leur famille alors que d'autres sont des appuis indirects qui visent à faciliter le passage à la vie adulte.

Typologie des instruments politiques en appui à la jeunesse



a) Soutien au revenu

L'un des instruments les plus utilisés pour appuyer les jeunes est le soutien général au revenu. Ce soutien est souvent indirect, visant les systèmes informels, notamment le réseau familial. C'est le cas des allocations familiales ou des avantages fiscaux que

peuvent recevoir les parents. Au Canada, l'aide fédérale aux familles ayant des enfants est maintenant fournie principalement au moyen de la Prestation nationale canadienne pour enfants (visant les familles à faibles revenus) et de la Prestation universelle pour la garde d'enfants. Des crédits d'impôt pour enfants offrent aussi un allègement fiscal aux familles. La plupart des gouvernements provinciaux fournissent également des prestations aux familles ayant des enfants. Au Canada, toutes ces mesures visent cependant les besoins des enfants âgés de moins de 18 ans. Dans d'autres pays, notamment en Belgique, les allocations familiales sont accordées jusqu'à l'âge de 25 ans si l'étudiant vit chez ses parents et poursuit des études supérieures. Au Canada, les étudiants aux études postsecondaires à plein temps sont eux-mêmes admissibles, au minimum, à un crédit d'impôt pour frais de scolarité. Certaines dispositions de la loi sur l'impôt leur permettent aussi de transférer ce crédit à leur famille (conjoint, parents ou grands-parents), ce qui reconnaît implicitement leur rôle important dans l'appui financier des jeunes. Comme dans la plupart des autres pays, les étudiants canadiens, en particulier ceux qui sont confrontés à des obstacles de nature économique ou sociale, peuvent aussi bénéficier de bourses d'études afin de les aider à accéder aux études postsecondaires. Le programme des Bourses d'études du millénaire est un bon exemple d'instrument dont la mise en œuvre s'appuie sur un partenariat entre plusieurs ordres de gouvernements, l'entreprise privée (notamment les banques), les établissements d'enseignement postsecondaire et le secteur bénévole.

b) Services et prestations en nature

La prestation de biens et de services particuliers financés et souvent fournie directement par les organismes gouvernementaux compte également parmi les instruments les plus souvent utilisés dans le soutien à la jeunesse. On pense notamment à l'enseignement primaire et secondaire offert gratuitement à tous les jeunes dans presque tous les pays. Dans certains pays (dont le Canada), l'enseignement supérieur n'est pas gratuit, mais les universités et collèges sont fortement subventionnés (un appui indirect). Le soutien au logement est un autre exemple de services en appui à la jeunesse. Dans plusieurs provinces canadiennes notamment, des aides au logement sont octroyées sous forme de financement de résidences étudiantes (appui indirect) alors que dans d'autres pays, notamment en Finlande et en France, les jeunes bénéficient d'une aide en espèce sous forme d'allocation au logement (un appui direct) qui leur permet une indépendance accrue à l'égard des parents. Parmi d'autres mécanismes d'appui en nature, on peut citer les services d'emploi, des services de soutien à la transition études-travail ou encore des services de loisirs et de soutien aux activités culturelles qui peuvent être fournis directement par les organismes gouvernementaux ou par l'intermédiaire d'organismes communautaires.

c) Assurance sociale financée à l'aide de contributions

Même s'il existe peu d'exemples évidents de fonds d'assurance sociale (c'est-à-dire, des prestations financées à l'aide de contributions ou de primes obligatoires) ciblant les jeunes comme tels, plusieurs mécanismes d'assurance sociale existants sont d'un intérêt particulier pour eux. Par exemple, les jeunes font assez souvent appel aux prestations d'assurance-emploi. De même, l'assurance hypothécaire parrainée par le gouvernement fédéral contribue de façon importante à faciliter l'accès des jeunes adultes à la propriété résidentielle.

d) L'aide fiscale à l'accumulation des actifs

Les mesures visant à promouvoir l'accumulation des actifs financiers sont des instruments de plus en plus courants dans l'appui aux jeunes. Il s'agit d'instruments visant à mettre à la disposition des jeunes une somme permettant de financer leur première période d'investissement universitaire ou professionnel à l'aide d'épargnes bénéficiant d'un abri fiscal. Au Canada, on peut notamment citer les régimes enregistrés d'épargne pour les études (REEE), ainsi que ses compléments financés par les gouvernements, soit la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) universelle, ainsi que le Bon d'études canadien (BEC) qui cible les familles à faible revenu en les encourageant à épargner en vue des études de leurs enfants, notamment en bonifiant cette épargne d'une contribution en espèce. Ce type d'instrument s'inscrit clairement dans une perspective d'investissement social dans la mesure où il vise l'accumulation dès l'enfance en vue d'une utilisation future, plutôt qu'un appui pour consommation immédiate comme c'est le cas pour plusieurs des autres instruments mentionnés plus haut. En termes de gestion du risque, il s'agit d'un bon exemple d'instrument qui partage la responsabilité entre le jeune, sa famille et les gouvernements.

e) Les prêts directs ou assistés

Un dernier type d'instruments de politique qui est d'une importance particulière pour les jeunes est celui de l'aide financière remboursable. Au Canada, de nombreux étudiants sont notamment admissibles à un soutien financier via le Programme canadien de prêts aux étudiants et ses équivalents provinciaux. Plusieurs provinces et territoires au Canada offrent parfois d'exonérer une partie de ces prêts consentis aux étudiants, ce qui revient à les convertir en bourses à certaines conditions, par exemple si l'étudiant a complété ses études dans le temps prescrit. Dans certains pays, notamment au Canada, en Australie et plus récemment au Royaume-Uni et aux États-Unis, les prêts aux étudiants sont remboursables en fonction d'un échancier qui tient compte du revenu gagné de manière à réduire le fardeau d'endettement des jeunes qui ont investi dans une formation qui ne donne pas le rendement espéré.

Au-delà des considérations techniques qui nous invitent à analyser ces divers instruments de politiques en appui à la jeunesse sur la base de critères tels que l'efficacité, l'efficience, l'équité ou la souplesse administrative, le choix des instruments demeure une décision éminemment politique qui a beaucoup à voir avec le modèle de gouvernance (ou l'architecture sociale) qui prévaut dans un pays. Plus particulièrement, il dépend étroitement du modèle de collaboration avec les tiers partis et du degré de partage des responsabilités et du risque que les pouvoirs publics sont prêts à leur consentir (Salamon, 2002). Comme pour d'autres domaines de politiques, les choix d'instruments en matière de soutien à la jeunesse sont le reflet des intérêts qui sont en jeu sur un territoire donné à un moment particulier.

2.2.4.5 Investir dans la jeunesse

Selon certains chercheurs, le « welfare mix » qui structure la politique sociale au Canada est en redéfinition depuis une dizaine d'années, passant progressivement d'un modèle assurantiel *ex post* à un modèle d'investissement social *ex ante* axé plutôt sur le renforcement des capacités des différents acteurs. Selon une analyse de Jane Jenson, les secteurs du marché et de la famille ont été appelés à assumer une plus grande part des responsabilités face à des risques jusque là en grande partie couverts par les

gouvernements (par exemple, les pensions, les soins de santé et l'éducation postsecondaire) (2006 : 7), tandis que les gouvernements tendraient à assumer progressivement une plus grande part des responsabilités face à des risques jusque là plutôt couverts par les familles et les communautés (par exemple, le soutien à l'enfance et aux personnes âgées).

Cette répartition des responsabilités pourrait fort bien se trouver modifiée dans le contexte de l'actuelle récession. Néanmoins, les tendances observées jusqu'à récemment soulèvent des questions importantes en ce qui a trait à l'investissement dans la jeunesse :

- Les risques auxquels font face les jeunes d'aujourd'hui au Canada devront être gérés dans le contexte d'une dépendance accrue et à plus long terme sur les soutiens familiaux et sociaux. Toute politique visant à faciliter ces soutiens devra prendre en compte l'impact du retardement du passage à l'âge adulte sur les capacités des familles à subvenir aux besoins des jeunes pendant une plus longue période. Les politiques fondées sur un paradigme d'investissement dans l'enfance (0-18 ans) ne suffiront pas nécessairement à assurer les investissements dont a besoin la jeunesse (dont la fourchette d'âge pertinente pourrait s'étendre jusque dans la trentaine)⁸.
- Surtout dans la conjoncture économique actuelle, toute approche visant l'appui des jeunes par l'intermédiaire des soutiens familiaux doit reconnaître les limites inhérentes aux situations particulières des familles, des communautés et des marchés dans lesquelles évoluent certains jeunes plus vulnérables. On pense, par exemple, aux jeunes sans famille pris en charge par les gouvernements, à ceux provenant de familles à faible capacité au plan socio psychologique (faible en capital humain et social), et à ceux dont les relations avec la famille sont plus faibles (notamment parfois le cas des familles recomposées) ou carrément dysfonctionnelles (Gaudet, 2007).
- Pour s'inscrire dans un paradigme d'investissement dans la jeunesse, les dispositifs d'appui, quels qu'ils soient, doivent prendre en compte l'ensemble des trajectoires de vie qui mènent à l'âge adulte. L'appui doit tout à la fois viser le besoin d'autonomie des jeunes par rapport à la famille d'origine, leurs aspirations au plan de l'apprentissage et de la création d'un rapport positif au monde du travail, leur désir d'indépendance financière et leur besoin d'exercer une pleine citoyenneté dans un environnement qui favorise l'inclusion sociale.

Notons par ailleurs que l'investissement dans la jeunesse ne se fait pas strictement par le biais de la politique sociale au sens étroit et conventionnel. La recherche a montré que la nature et la force des liens qui sont tissés entre les secteurs éducatifs et le marché du travail ont un impact important sur les trajectoires d'apprentissage de différents sous-groupes de jeunes. Par exemple, les politiques d'emplois jouent un rôle essentiel sur les transitions études-travail en facilitant l'insertion professionnelle et le maintien en emploi stable et en fixant les conditions de travail offertes aux jeunes par le biais d'informations, de programmes d'emplois d'été, d'entrepreneuriat, de mentorat, de stages, etc.

D'autres programmes sont développés pour adresser les besoins de certains sous-groupes de jeunes. Par exemple, au Canada, le Partenariat pour les compétences et

L'emploi des Autochtones a été créé récemment afin de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes Autochtones. Les politiques d'éducation ont évidemment un rôle tout aussi important à jouer sur la capacité des jeunes à naviguer habilement dans leurs trajectoires d'apprentissage de même qu'à faire évoluer leur vision du monde du travail et la place qu'ils peuvent y tenir. On pense par exemple au degré de flexibilité permis en regard du parcours scolaire des jeunes qui favorise certains cheminements plutôt que d'autres. Des politiques d'éducation moins flexibles augmentent la pression exercée par le choix de carrière initial des jeunes en favorisant des parcours scolaires typiques (passage direct du secondaire au postsecondaire, cheminement intensif sans bifurcations ni interruptions (Chénard, 2007). À l'opposé, des politiques plus flexibles laisseront davantage de place à l'erreur et aux imprévus et à la possibilité pour un jeune de se relever d'une mauvaise décision ou d'un événement imprévu. Les systèmes d'éducation qui offrent des options de seconde chance sont précisément conçus dans cette optique.

Investir dans la jeunesse signifie donc orienter l'ensemble des politiques publiques vers l'ensemble des risques auxquels sont confrontés les jeunes en tenant compte des nouvelles réalités qu'entraînent l'allongement des études, le retardement du passage à l'âge adulte, les ruptures et recompositions familiales, les transformations du marché du travail, le poids des évolutions démographiques et l'importance de la participation civique. C'est aussi coordonner les investissements dans différents domaines par une approche intégrée afin qu'ils se renforcent mutuellement. Enfin, c'est reconnaître et soutenir le rôle complémentaire des différents acteurs, à commencer par les jeunes eux-mêmes, en les dotant des capacités et des ressources qui leur permettront de réussir leur passage à l'âge adulte.

Conclusion

S'il est de plus en plus accepté que la jeunesse ne se définit plus en fonction du seul critère de l'âge, la conceptualisation et l'analyse de cette période de la vie ont aussi évolué au-delà de la notion de transitions de situation. Quitter le foyer parental, vivre en couple et avoir un emploi stable ne sont plus des marqueurs suffisants pour comprendre le passage à l'âge adulte s'ils renvoient strictement à l'indépendance matérielle ou à la situation sociale des individus. Une définition opérationnelle de la jeunesse doit aussi refléter les réalités nouvelles et importantes que sont le prolongement de la jeunesse, la réversibilité des situations au cours de cette période et le nouveau régime de risques qui y est associé. Le cadre proposé ici suggère alors de penser la jeunesse sur deux fronts : d'une part comme une période de la vie marquée par des transitions multiples, réversibles et dont la durée est variable et les résultats incertains, et d'autre part, comme une démarche de développement de l'autonomie où le jeune s'engage dans des trajectoires qui le mènent progressivement à occuper des rôles considérés par la société comme étant le propre de la vie adulte.

Pour aborder la jeunesse dans le Canada d'aujourd'hui, nous avons suggéré l'adoption d'une perspective des parcours de vie qui met l'accent sur l'interdépendance entre quatre grands types de trajectoires importantes dans la vie des jeunes : a) les trajectoires qui mènent à l'autonomie par rapport à la famille d'origine; b) celles qui portent sur

l'apprentissage et sur le rapport au monde du travail; c) celles qui construisent la responsabilité financière; et d) celles qui forgent les identités et permettent l'exercice de la pleine citoyenneté. Ces trajectoires sont marquées par des épreuves et des transitions importantes dont la réussite dépend des ressources que les jeunes peuvent mobiliser et des mécanismes institutionnalisés qui leur en donnent accès.

Parce que la jeunesse est une période du parcours de vie caractérisée par un grand nombre de transitions se produisant souvent simultanément, l'approche que nous avons suggérée a mis l'accent sur la vulnérabilité au risque des jeunes, plus particulièrement lorsque les ressources nécessaires pour réussir ces transitions sont insuffisantes et proviennent de sources fragmentées. Dans un contexte où les jeunes se doivent de poursuivre de longues études et de prolonger leur dépendance matérielle à l'égard de différents systèmes de soutiens (notamment la famille d'origine), les risques de vivre des transitions difficiles sont exacerbés et peuvent créer une polarisation sociale entre différents types d'expériences et de résultats. Ainsi, ceux qui disposent de ressources et de soutiens nécessaires peuvent plus aisément retarder plusieurs transitions importantes et ainsi cheminer progressivement vers l'autonomie de la vie adulte. À l'opposé, ceux qui expérimentent diverses carences en capitaux sont plus susceptibles d'accélérer leurs transitions sans nécessairement avoir eu la chance de développer suffisamment leurs capacités d'autonomie, ce qui limite d'autant leurs possibilités de saisir des opportunités favorables – que ce soit en regard du logement, de l'emploi, de l'apprentissage tout au long de la vie ou de la citoyenneté – et les rend plus vulnérables à diverses formes d'exclusion. Le cadre d'analyse attire l'attention sur ces jeunes qui font face à des risques multiples.

En abordant la jeunesse dans le contexte des dynamiques à l'œuvre au Canada, le cadre permet de prendre en compte certaines réalités et défis auxquels font face les jeunes canadiens et canadiennes : les exigences nouvelles en termes d'éducation et de formation continue; les conditions d'insertion professionnelle qui ne valorisent pas toujours l'investissement en capital humain; les enjeux et opportunités qui se présentent dans le contexte des changements démographiques. À la lumière de ces réalités émergentes, nous concluons avec quelques questions qui demandent à être examinées plus à fond :

1) Jusqu'à quel point les jeunes canadiens d'aujourd'hui sont-ils plus exposés aux risques que par le passé? Le concept de « jeunes gens ordinaires » (« mainstream youth ») est-il dépassé?

Le passage à la vie adulte n'est plus associé à la transition vers la stabilité qui était auparavant habituelle au sein des structures économiques propres aux sociétés industrielles et qui ont façonné les modèles de transitions de la génération de l'après-guerre. Dans un monde en continuel changement, les aboutissements des diverses transitions réalisées par les jeunes canadiens aujourd'hui sont de plus en plus incertains. Une certaine dose de risque doit être envisagée par les jeunes dès qu'ils s'engagent dans leurs trajectoires scolaires, professionnelles, familiales. Même si les cheminements sont planifiés a priori suivant une logique séquentielle, les jeunes (et leur famille) doivent se préparer à une réalité qui prendra souvent la forme d'une série de réponses et

d'ajustements multiples impliquant des bifurcations, changements de direction, retours en arrière, nouveaux départs, etc.

Au Canada, nous disposons de très peu de données pour comprendre ces nouvelles réalités. Nous observons des différences dans les formes et les résultats des expériences de transitions en fonction du genre, du groupe ethnique (entre autres chez les jeunes Autochtones) et du statut socio-économique des jeunes, mais nous comprenons mal les dynamiques à l'œuvre, notamment quels sont les obstacles auxquels ces jeunes sont confrontés au cours de leur passage à la vie adulte et comment ils arrivent (ou non) à les surmonter.

2) Le capital humain qu'un jeune acquiert pendant la période intensive de la scolarité obligatoire est-il encore garant d'une insertion socioprofessionnelle réussie?

Dans une économie du savoir, l'éducation postsecondaire est un atout essentiel. Mais dans un monde dominé par la rapidité des changements technologiques, les connaissances deviennent rapidement caduques. Ce n'est plus tant la formation académique de base qui compte mais la capacité et les possibilités d'actualiser ses apprentissages et ses compétences tout au long de la vie. Dans ce contexte, d'autres formes de capitaux (financier, culturel, social) sont tout aussi essentiels pour pouvoir naviguer aisément entre différents systèmes d'apprentissage afin d'accommoder les exigences de formation tout au long de la vie.

Plusieurs jeunes ne reçoivent pas l'aide dont ils ont besoin pour comprendre et suivre des cheminements d'apprentissage productifs (Saunders, 2008). Il est important de mieux comprendre le rôle des politiques à cet égard, notamment en ce qui concerne le renforcement des liens entre les systèmes d'apprentissages formels et informels et le marché du travail. Une démarche utile serait de documenter les pratiques exemplaires sur les systèmes d'éducation flexibles qui appuient des trajectoires multiples, une navigation aisée entre différents cheminements, et des cheminements en progression, notamment en ce qui concerne les options de seconde ou de troisième chance (CCL, 2007). Quels sont les mécanismes mis à la disposition des jeunes afin qu'ils puissent faire des choix de carrière éclairés et responsables? Comment ces mécanismes sont-ils adaptés aux besoins de différents sous-groupes de jeunes?

Il est aussi important de mieux comprendre le rapport des jeunes au travail flexible et à la formation continue et identifier les obstacles auxquels ils sont parfois confrontés lorsqu'ils combinent formation et travail pendant un certain temps. On pense par exemple aux ressources ou bénéfices auxquels ne peuvent accéder les jeunes qui n'ont pas de statut à plein temps, ni à titre d'étudiant, ni à titre de travailleur : financement étudiant, couverture médicale supplémentaire, chômage, congé de maternité/parental, placements REER, etc.

3) Si le rôle de la famille est crucial dans la réussite des transitions, jusqu'à quel point les jeunes peuvent-ils réellement compter sur le soutien de leurs parents?

La famille, en tant que source de soutien et de ressources, est un élément clé du succès des transitions chez les jeunes. Mais dans un contexte d'affaiblissement des structures familiales traditionnelles, notamment l'augmentation des ruptures d'union, des familles monoparentales et des familles recomposées, il importe de se questionner sur les conséquences que cela peut avoir sur le prolongement de la transition à la vie adulte. Il en va de même pour les jeunes qui viennent de milieux défavorisés ou de milieux familiaux perturbés (qualité de la relation parent-jeune) ou dysfonctionnel (notamment lorsque les jeunes sont pris en charge par les autorités publiques). Quels impacts ont ces différentes situations familiales sur les transferts de ressources et de soutiens vers les jeunes (incluant le capital financier, humain, social, identitaire et culturel)? Comment cela affecte-t-il la forme et la durée de leurs trajectoires? Comment la diversité des structures familiales est-elle prise en compte dans les différents systèmes complémentaires de soutien?

Nous en savons également encore trop peu sur les interrelations qui existent entre les trajectoires associées à l'autonomie par rapport à la famille d'origine, les trajectoires d'apprentissage, les trajectoires de responsabilisation financière et les trajectoires de développement de la citoyenneté. Plusieurs des hypothèses sur la polarisation des résultats des transitions chez les jeunes ramènent l'explication du phénomène à la situation familiale des jeunes. Quels ajustements peuvent être envisagés sur le plan des politiques pour contrer cette tendance?

4) La diversité des situations de vie des jeunes requiert-elle une programmation plus flexible et mieux coordonnée?

Le cadre sous-entend que les politiques sectorielles, par exemple, l'accès à l'éducation, ne sont pas suffisantes en elles-mêmes si elles ne sont adaptées à l'ensemble des réalités que vivent les jeunes aujourd'hui. Un nouveau regard sur la jeunesse canadienne implique l'établissement d'une transversalité nouvelle entre les politiques de l'enfance, de la jeunesse, de la famille, de l'éducation et du travail afin de mieux adapter et coordonner les stratégies sectorielles des divers paliers de gouvernement aux réalités relatives au prolongement de la jeunesse.

Appréhendée ainsi, la période de la jeunesse interpelle les politiques sociales d'une manière particulière. Elle requiert un certain agencement/coordination de politiques sectorielles, car aucune d'elles prise individuellement ne peut « saisir » la jeunesse dans son ensemble : politiques de l'enfance, politiques familiales, politiques d'éducation, politiques du travail, etc. En Europe, les nouvelles politiques jeunesse sont conçues de manière à éviter d'aboutir à des actions publiques segmentées en favorisant l'articulation d'une action coordonnée (entre différents acteurs) et intégrée horizontalement (entre différents secteurs des politiques sociales) et verticalement (entre différents niveaux d'intervention). Le Canada dispose-t-il d'une programmation suffisamment flexible et coordonnée? Sinon, quels seraient les mécanismes qui en permettraient la réalisation, surtout compte tenu du partage des responsabilités entre les différents paliers de gouvernement?

5) Peut-on développer un équilibre entre les approches plus traditionnelles qui ciblent les jeunes à risques et les approches d'investissement social qui visent les jeunes dans leur ensemble?

En abordant la jeunesse dans le cadre plus général de la gestion sociale des risques, on suggère un rééquilibrage entre les approches plus traditionnelles qui ciblent de manière sporadique les jeunes les plus à risque et les approches d'investissement social qui assurent l'égalité des chances en visant tous les jeunes. Tout en reconnaissant l'importance de prendre en compte la grande diversité sociale, économique et culturelle des jeunes d'aujourd'hui et les inégalités qui y sont associées, le cadre interpelle les politiques publiques afin qu'elles facilitent l'accès des jeunes aux ressources qui leur permettraient : a) de réduire leur vulnérabilité face à un nouveau régime de risques; et b) de développer des capacités et des forces positives afin qu'ils puissent tirer profit d'opportunités favorables tout au long de leur vie.

Penser la jeunesse en termes d'investissement social implique aussi la prise en compte des dynamiques intergénérationnelles lorsque vient le temps de réfléchir au rôle complémentaire des différents systèmes de soutiens de la jeunesse. Les décisions ayant pour effet d'augmenter ou de réduire la dépendance des jeunes envers leur famille, leurs réseaux communautaires, les services publics voire même leurs propres capacités à gérer les risques comportent inévitablement des conséquences non seulement sur les jeunes d'aujourd'hui, mais aussi sur les jeunes de demain. Comme le souligne Settersten (2004), les nouveaux enjeux relativement à la jeunesse posent certes des défis complexes et possiblement coûteux d'un point de vue de politiques publiques, mais le coût de l'inaction pourrait être encore plus important à plus long terme. Mais comment réaligner les politiques pour les traduire en opportunités d'investissement social? Quels mécanismes ou instruments de politiques sont les plus appropriés dans cette perspective? Quels acteurs sont les mieux placés pour les mettre en œuvre compte tenu des capacités relatives de chacun? Voilà quelques une des pistes de réflexion suggérées par le présent cadre.

Références

- Arnett, Jeffrey J., 2000. « Emerging adulthood: A theory of development from the late teens through the twenties ». *American Psychologist*, 55, pp 469-480.
- Arnett, Jeffrey, J., 2004. « Emerging adulthood: The widening road from the late teens through the twenties », New York, Oxford University Press.
- Arnett, Jeffrey, J., 2005. « Emerging adulthood in America. Coming of Age in the 21st Century » American Psychological Association, Washington.
- Beaujot R. et J. Kerr, 2007. Nouvelles tendances dans les transitions chez les jeunes au Canada : possibilités et risques. Document de discussion, Projet de recherche sur les politiques.
- Bourdon, S., 2001. « Les jeunes de l'école à l'emploi : l'hyperactivité comme adaptation à la précarité au Québec ». Dans L. Roulleau-Berger et M. Gauthier (dir.), *Les jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord* (pp. 73-85). Paris: Éditions de l'Aube.
- Bronfenbrenner U., 1979. « The Ecology of Human Development: Experiments by Nature and Design ». Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Brownell, M, *et al.*, 2006. « Is the Class Half Empty »? A Population-Based Perspective on Socioeconomic Status and Educational Outcomes” *Choices*, IRPP vol. 12, no5, 2006.
- Bynner, J., 2005. « Rethinking the Youth Phase of the Life-course: The Case for Emerging Adulthood »? in *Journal of Youth Studies*, Vol. 8, No. 4, Décembre 2005, pp. 367-384.
- Bynner, J., 2007. « Capitals, capabilities and youth transitions » presentation at the conference ‘*Life course transitions of children and youth*’, Halifax, Nova Scotia, Octobre 12-13, 2007.
- Carsten Y., 2007. « La recherche sur la jeunesse en soutien des politiques nationales de jeunesse » in *Forum 21*, no 9, Conseil de l'Europe.
- Centre Canadien de l'apprentissage. 2007. Carnet du savoir : Le plus grand défi économique au Canada - Favoriser l'apprentissage en milieu de travail, 15 mars 2007.
- Chambaz, C., 2000. « Les jeunes adultes en Europe » in *Études et Résultats*, no 90, Ministère de l'Emploi et de la solidarité, DREES.
- Charbonneau, J., 2004. Contexte sociétal et réversibilité des trajectoires au début de l'âge adulte » *Collection Inédits*, INRS Urbanisation, Culture et Société, Document de recherche.

Charvet, D. 2001, « Jeunesse, le devoir d'avenir », Rapport de la Commission sur la jeunesse, Commissariat Général du Plan, Paris, La Documentation Française, mars.

Chauvel, L. 2007, « Vers des conflits de générations : Situation et risque de déclassement générationnel » Actes du Colloque *Les jeunes dans une Europe vieillissante. Regards francoallemands*, Centre d'analyse stratégique, 05 mars 2007, Paris.

Chénard, P. 2007, « Les résultats des garçons aux plans scolaire et social : état des connaissances et du débat » Consultation d'experts organisée par le PRP, le 1er mars 2007, Centre de conférence du gouvernement, Ottawa.

Cicchelli, V. et C., Martin, 2004. « Young adults in France: becoming adult in the context of increased autonomy and dependency » dans *Journal of Comparative Family Studies*.

Cicchelli, V., 2006. « Les recherches sociologiques sur la jeunesse en France et leurs liens avec les préoccupations politico-administratives » dans *Sociologia*, no 79, pp 101-120.

Chisholm, L., 2006. « European Youth Research: Development, Debates, Demands », dans *New Directions for Child and Adolescent Development*, no113, p.11-21.

Clark, W., 2007. Transitions différées des jeunes adultes; *Tendances Sociales Canadiennes*; hiver, no. 84; p. 14-23; produit no. 11-008-XPE au catalogue de Statistiques Canada.

Coles, B., 2006. « Holistic and Joined-Up Youth Policy Thinking and Practice in the UK » présentation au Séminaire sur les *Perspectives canadiennes et internationales sur les politiques et la recherche concernant les jeunes*. PRP, décembre 2006.

Commission des Communautés Européennes, 2007. « Promouvoir la pleine participation des jeunes à l'éducation, à l'emploi et à la société », Communication de la Commission, Bruxelles, septembre.

Congrès du travail du Canada, 2008. <<http://www3.congresdutravail.ca/node/2563>> consulté le 15 septembre 2008.

Conseil de l'Europe, 2004. « Les jeunes et l'exclusion dans les quartiers défavorisés : s'attaquer aux racines de la violence » dans *Tendances de la cohésion sociale*, no 8, Division pour le développement de la cohésion sociale.

Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, 2006.

Corak, M., 2007. « Égalités des chances et mobilité intergénérationnelle : impacts sur les parcours des jeunes » présentation à la table ronde *Investir dans la jeunesse : Leçons tirées des politiques, de la pratique et de la recherche*, Projet de recherche sur les politiques, 20 juin 2007, Ottawa.

Côté, J., 2008. « Changing dynamics of youth integration/inclusion in Canada: Emerging pressures » document de travail, réalisé pour le compte du Projet de recherche sur les politiques.

Damon, J., 2007. Introduction à l'analyse du BEPA « Investir dans la jeunesse : de l'enfance à l'âge adulte » Horizons Stratégiques, Centre d'analyse stratégique, République de France.

De Broucker, Patrice. 2005. « Getting There and Staying There: Low-income Students and Post-secondary Education ». Ottawa: Canadian Policy Research Networks Inc. Research Report W127.

Denhez, Alain, 2008. « *Lifetime Income Inequality* », Conférence annuelle de l'Institut d'administration publique du Canada, Québec, 26 août.

Deslauriers, J.-M. et M. Molgat, 2008. « Devenir père, devenir adulte ? Analyse des discours de jeunes hommes », Congrès de l'ACFAS, Québec.

Dhawan-Biswal, U., 2009. « Relever la diversité de défis guettant le Canada : les risques sociaux, les risques dans le secteur privé et la productivité » conférence CPTF, séance sur les jeunes, commentaire sur la présentation de Sandra Franke.

Elder, G. H. Jr., M. Kirkpatrick Johnson, et R. Crosnoe, 2004. « The Emergence and Development of Life Course Theory », dans J. T. Mortimer et M. J. Shanahan (dirs) *Handbook of the Life Course*, New York, Springer Science+Business Media, pp. 3-19.

Élections Canada, 2005. Estimation du taux de participation par groupes d'âge à la 38e élection générale fédérale (28 juin 2004) (June 28, 2004). Rapport final, Ottawa, Élections Canada.

Élections Canada, 2008. <http://www.elections.ca/loi/res/rep39ge/estimation39ge_e.pdf>.

Environics, 2008. Étude sur la littératie financière chez les jeunes. Rapport préparé par l'Agence de la consommation en matière financière du Canada. août.

Esping-Anderson, 2007. Social Inheritance and Equal Opportunity Policies, dans *H. Lauder et al., Education, Globalization and Social Change*, Oxford : Oxford University Press, pp. 398-408.

European Group for Integrated Social Research (EGRIS) 2001. Misleading Trajectories: Transition Dilemmas of Young Adults in Europe, *Journal of Youth Studies*, Vol. 4, No. 1. 101-118.

Evans, K et A. Furlong, 1997. « Metaphors of youth transitions. Niches, pathways, trajectories and navigations », dans Bynner, J, Chisholm, L, Furlong, A (Eds), *Youth, Citizenship and Social Change in a European Context*, Avebury: Aldershot .

France, A., 2008. « Risk factor analysis and the youth question » dans *Journal of youth studies*, vol 11, no 1, pp. 1-15.

Franke, S., 2003. « Studying and Working: The Busy Lives of Students with Paid Employment » in *Canadian Social Trends* pp. 22-25, Statistics Canada, Catalog No.11008.

Furstenberg, F. F., 2008. « Social class and the transition to adulthood » dans *New Directions for Child and Adolescent Development*. Special issue « Social Class and Transition to Adulthood » Jeylan Mortimer ed. Volume 119.

Hemingway, F., 2008. « Alléger le fardeau de la classe moyenne : Examen des conséquences d'une diminution de la contribution des parents aux études postsecondaires » Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.

Galland, O., 1990. « Un nouvel âge de la vie », *Revue française de Sociologie*, XXXI-4, p. 529-550.

Gaudet, S., 2007. « L'émergence de l'âge adulte, une nouvelle étape du parcours de vie : implications pour le développement de politiques ». Document de discussion, Projet de recherche sur les politiques.

Guimond, E. et N. Robitaille, 2008. « Quand les adolescents ont des enfants. Tendances et conséquences » in *Entre espoirs et adversité : la jeunesse autochtone et l'avenir du Canada*, *Horizons*, vol 10 no 1, Projet de recherche sur les politiques, Ottawa.

Gravel, P.L., et A. A. Brouillette, 2006. « Les politiques de la jeunesse de certains pays occidentaux. Bilan des connaissances » Observatoire jeunes et société, rapport soumis au Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec.

Hango, D. and P. de Broucker, 2007a. « Taking time off between high school and postsecondary education: Determinants and early labour market outcomes », *Education Matters: Insights on Education, Learning and Training in Canada*, Vol. 4, No. 5. Statistics Canada.

Hango, D. et P. de Broucker, 2007b. « Cheminements des jeunes Canadiens des études au marché du travail : résultats de l'Enquête auprès des jeunes en transition » Culture, Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, Statistiques Canada, Documents de recherche.

Hannan, Raffe et Smyth. « Cross-National Research on School to Work Transitions: An Analytical Framework » consulté en septembre 2008
<http://www.econ.upf.edu/~montalvo/sec1034/school_work_ocde.pdf>.

Heitzmann, K., R. S. Canagarajah et P. B. Siegel, 2002. « Notes d'orientation pour l'évaluation des sources de risque et de vulnérabilité » Série de Documents de Discussion sur la Protection Sociale, Banque Mondiale, 63p.

HM Treasury, 2007. « Aiming high for young people: a ten year strategy for positive activities »

Hull, J., 2008. « Les jeunes Autochtones et le marché du travail canadien » dans *Entre espoirs et adversité : la jeunesse autochtone et l'avenir du Canada*, Horizons, vol 10 no 1, Projet de recherche sur les politiques, Ottawa

Jenson, J., 2004. *Catching up to Reality: Building the Case for a new Social Model*. Canadian Policy Research Network, Rapport de recherche F35.

Jenson, J. M. et M. W. Fraser, 2006. « A Risk and Resilience Framework for Child, Youth and Family Policy » in *Social Policy for Children & Families. A Risk and resilience Perspective*, Sage Publications, pp 1-18

Jenson, J., 2006. « Social Investments for new social risks. Consequences of the lego paradigm for children »
<<http://www.cccg.umontreal.ca/pdf/Social%20investment%20Jane%20Jenson.pdf>>
(consulté le 15 Septembre 2008)

Jenson, J., 2007. « Managing social risks. Canada's challenges », présentation à la conférence du CPTF « Relever la diversité de défis guettant le Canada : les risques sociaux, les risques dans le secteur privé et la productivité », Ottawa, 9 décembre, 2008.

Jones, G., 2002. *The Youth Divide: Diverging paths to adulthood*, York: Joseph Rowntree Foundation

Junor, S. et A. Usher, 2004. « The price of knowledge 2004; Access and student finance in Canada » Canada Millennium Scholarship Foundation, Montréal,

Kersetter, S., 2002. « Rags and Riches: Wealth Inequality in Canada », Centre canadien des politiques alternatives, Vancouver.

Krahn H. and A. Taylor, 2005. « Resilient Teenagers: Explaining the Higher Educational Aspirations of Visible-Minority Youth in Canada », *Journal of International Migration and Integration*, 6, 3-4, p. 405-434.

Lacourse, É. et P. L. Gendreau, 2007. « Troubles biopsychosociaux des garçons durant l'adolescence : situation au Canada au XXI^e siècle », Document de discussion, Projet de recherche sur les politiques.

Lapointe, M. *et al.*, 2006. « Perspectives du marché du travail canadien pour la prochaine décennie, 2006-2015 » Ressources humaines et Développement social Canada, Gouvernement du Canada

Leitch, K. K., 2007. « Vers de nouveaux sommets Rapport de la conseillère en santé des enfants et des jeunes », Rapport soumis à Santé Canada, 243 pages.

Lerner, R., 1996. « Editorial : research on Adolescence : Then, Now, and Next » dans *Journal of research on Adolescence* 6(4) 365-375

Lerner, R., Brown, J.D., et Kier, C., 2005. *Adolescence: Development, diversity, context, and application*. Toronto: Pearson Education Canada.

Li, C., G. Gervais et A. Duval, 2006. La dynamique de surqualification : les universitaires sous-utilisés au Canada. Statistique Canada, Statistiques du revenu, document analytique no 039.

Maxwell, J., 2007. « Commençons à payer les dettes que nous léguons à nos petits-enfants » dans *Transition*, Institut Vanier de la famille, Printemps 2007.

McElroy, L., 2005. « L'aide financière aux études et la persévérance à l'université – L'influence de l'endettement » Fondation des bourses du millénaire, étude numéro 23

McKenzie, P., 2000. « Youth pathways to promote lifelong learning » Document à être présenté à la conférence CEET on Mobilising Resources for Lifelong Learning, Ascot House, Melbourne le 30 Octobre 2000.

Mitchell, B., 2000. "Integrating Conceptual, Theoretical and Methodological Developments in Homeleaving Research" Paper submitted to the workshop "Leaving Home: A European Focus", Germany, le 6-8 Septembre.

Mitchell, B. A. 2006. *The Boomerang Age. Transitions to Adulthood in Families*, New Brunswick (É.-U.) et Londres (R.-U), Aldine Transaction.

Molgat, M., 2002. « Boomerang, velcro et autonomie. Les jeunes adultes et le nid familial », *Propos de familles*, vol. 7, publié dans le cadre de la semaine québécoise des familles du 13 au 19 mai, p. 11-12.

Molgat, M., 2007b. « Some considerations on the transition from adolescence to adulthood » Commentaires sur papier présenté à la table ronde *Investing in Youth: Evidence from Policy, Practice*, Policy Research Initiative, 20 juin 2007, Ottawa

Molgat, M., (à paraître); Les valeurs des jeunes au Canada, rapport soumis au Projet de recherche sur les politiques avec la collaboration du Ministère du Patrimoine Canadien.

Molgat, M., et J. Charbonneau. 2003. « Les relations sociales » dans M. Gauthier (dir.) *Regard sur la jeunesse au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 73-90

Morissette, Rene. « Families on the Financial Edge ». *Perspectives on Labour and Income*, July 2002, pp. 5-16

Murray, K. B., 2004; "Do Not Disturb: 'Vulnerable Populations' in Federal Government Policy Discourses and Practices" dans *Canadian Journal of Urban Research*, Vol. 13.

Organisation de Coopération pour le Développement Économique. 2008. *Regards sur l'Éducation: OCDE Indicateurs*, Paris.

PRA Inc., 2007. *Report on Student Debt*, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, Ottawa

Projet de recherche sur les politiques, 2004. « Une approche fondée sur les parcours de vie pour l'analyse de la politique sociale : Cadre proposé de politique et d'analyse » Document de discussion. Gouvernement du Canada

Pyper, W., 2007. « Payday loans » *Perspectives on Labour and Income*, vol. 8, n° 4 (avril 2007), Statistique Canada, Ottawa.

Raffe, D., 2003. « Pathways Linking Education and Work : A Review of Concepts, Research and Policy Debates » dans *Journal of Youth Studies*, vol 6 no 1 pp.3-19.

Ravanera, Zenaida R., Fernando Rajulton and Thomas K. Burch. 2006. *Inequality and the Life Course: Differentials in Trajectories and Timing of Transitions of Canadian Women*.

Salamon, 2009. « The New Governance and the Tools of Public Action » Knowledge Talks, Human Resources and Skills Development Canada, Gouvernement du Canada, June 12, 2009.

Salamon, Lester M., 2002. « The Tools of Government: A Guide to the New Governance » New York: Oxford University Press.

Sales, A., R. Drolet and I. Bonneau. 2001. « Academic Paths, Ageing and the Living Conditions of Students in the Late 20th Century ». *The Canadian Review of Sociology and Anthropology* 38, 2: 167-188.

Saunders, Ron, 2008. « Voies d'accès des jeunes au marché du travail : Un rapport de synthèse », Réseaux Canadiens de recherche en politiques publiques, Ottawa, 51 pages.

Sauve, R., 2006. *The Current State of Canadian Family Finances: 2005 Report*, L'Institut Vanier de la famille, Ottawa.

Settersten, R. J., 2004. « Social Policy and the transition to Adulthood », Note d'information, Network on Transition to Adulthood, issue 16.

Settersten, R. A., F. F. Furstenberg et R. G. Rumbaut (dirs.) .2005. *On the Frontier of Adulthood. Theory, Research and Public Policy*, Chicago et Londres, University of Chicago Press.

Settersten, R., 2008. « Navigating the new adulthood » dans *The Futurist*, Mars-Avril 2008
Singh, S. & Darroch, J.E. ,2000; Adolescent pregnancy and childbearing: Levels and trends in developed countries. *Family Planning Perspectives*, 32(1), 14-23.

Sharp, A., 2008. « Enjeux émergents, défis stratégiques et lacunes en matière de recherche relatifs aux jeunes Autochtones », Présentation, Table ronde du PRP, Gatineau, 17 mars 2008.

Siurala, Lasse, 2005. *European framework of youth policy* , Directorate of Youth and Sport, Council of Europe Publishing.

- Statistique Canada, L'Enquête auprès des jeunes en transition, 1999 et 2001.
- Statistique Canada. 2006a. Enquête sur la sécurité financière de 2006.
- Statistique Canada. 2006b. Avoirs et dettes détenus par les unités familiales, montants totaux, selon le quintile de valeur nette, Ottawa, 2006.
- Statistique Canada et Conseil des Ministres de l'éducation, 2007. Education indicators in Canada : Report of the Pan-Canadian Education Indicators Program, Catalog no 81-582-XIE, Ottawa.
- Strategy Unit, 2008. « Achieving Culture Change: A Policy Framework », Document de discussion, 138 p.
- Sykes, S., 2008. « La vie sur le récif de l'océan Canadien. La « nouvelle » deuxième génération au Canada » Document de travail, Projet de recherche sur les politiques.
- United Way of Toronto, 2008. « Toronto's Youth Serving System: Fragmented paths to Youth Development »: p.5 « Youth policy: what works and what doesn't ».
- United Way Toronto, 2008. "Youth Policy: What works and what doesn't? A review of Youth Policy Models from Canada and Other Jurisdictions", février 2008.
- van de Velde, C., 2004. « Devenir adulte : Sociologie compare de la jeunesse en Europe » Thèse pour le Doctorat de sociologie, Institut d'Études Politiques de Paris.
- Vaughan K. et S. Boyd, 2004; « Pathways, Junctions and Pitstops: transitions policy in New Zealand » dans *Youth transition in a globalized marketplace*, pp.100-118.
- Williamson, H., 2002. « Soutenir les jeunes en Europe: principes, politique et pratique. Les analyses internationales des politiques nationales de jeunesse par le Conseil de l'Europe 1997-2001 » Rapport de synthèse, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg.
- Williamson, H., 2008. « Soutenir les jeunes en Europe » Volume 2 Leçons tirées de la deuxième série d'analyses internationales des politiques nationales de jeunesse par le Conseil de l'Europe, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg.
- Yndigegn, Carsten, 2007. « Youth & Generation » - research based knowledge for youth policy. Forum 21. *European Journal on Youth Policy*. 2007 ; vol. 9, s. 134-139.
- Zemans, Joyce et Coles Amanda (à paraître) « One Hundred Musicians »! Youth Arts Policies in Canada in Robin Wright, ed., *Youth arts*, Wilfred Laurier Press.

Notes

¹ Denhez (*op. cit.*) a toutefois montré que cette baisse de revenu des jeunes relativement aux travailleurs plus âgés est suivie d'un fort rattrapage salarial plus tard dans la vie, les deux phénomènes étant liés à la hausse généralisée des niveaux d'éducation. En revanche, en tenant compte des différences *intragénérationnelles* (c'est-à-dire des écarts de revenus au sein d'une même cohorte), d'autres recherches indiquent qu'à âge et niveau de scolarité équivalents, les disparités de revenus entre les générations se seraient en effet accrues, au détriment des jeunes (Charvet, 2001 : 64-65, Beaujot et Kerr, 2007).

² En 2002, le gouvernement fédéral a créé son plan d'action « Un Canada digne des enfants » afin d'assurer une plus grande efficacité et une meilleure coordination entre les ministères et les politiques destinées à l'enfance.

³ Voir, par exemple, le « Youth Pact » de la Communauté européenne qui intègre des objectifs en matière d'éducation, d'emploi, de mobilité, d'inclusion des jeunes vulnérables et d'équilibre travail-famille, de même que la « Connexion Strategy » du Royaume-Uni et le cadre conceptuel de la Banque mondiale sur la jeunesse qui proposent tous deux l'adoption d'une perspective multisectorielle.

⁴ Certains programmes sont précisément conçus dans cette perspective; par exemple, le programme américain « Head Start » conçu pour combattre la pauvreté ne vise pas uniquement à améliorer les conditions de vie des enfants au présent mais aussi à diminuer les possibilités qu'ils s'engagent dans des trajectoires à risque et à les préparer à assumer des responsabilités citoyennes.

⁵ De manière générale, le *capital financier* désigne les ressources financières incluant les revenus, l'épargne, et les autres actifs financiers, l'accès au crédit, les crédits d'impôt et autres transferts fiscaux, etc.; le *capital humain* réfère aux compétences, aux connaissances, à la capacité à travailler et à l'état de santé; le *capital social* réfère aux réseaux de relations sociales qui permettent l'accès à diverses formes de ressources et de soutien; le *capital culturel* réfère à des formes tangibles d'actifs relativement à la culture (œuvres d'art et de littérature, etc.) ainsi qu'à des actifs intangibles (maîtrise des langues, créativité, croyances, traditions culturelles, identité, etc.); et le *capital physique* réfère aux autres éléments d'actif mobilier ou immobilier tant privés (logement, moyens de transport, outils, matériel, etc.) que publics (incluant l'environnement naturel, etc.). D'autres formes de capitaux ont aussi été identifiées, comme le *capital identitaire* (Bynner, 2007).

⁶ Les secteurs que représentent le marché, l'État, la famille et la communauté ne constituent pas des secteurs d'intervention aux frontières étanches mais réfèrent plutôt à des logiques d'intervention distinctes. Par exemple, la « communauté » ne se réduit pas aux organismes non gouvernementaux mais désigne plutôt l'espace des relations de proximité qu'entretient une personne avec ses voisins, les associations de son quartier, les services locaux, etc. Les organismes non gouvernementaux peuvent articuler leurs interventions autour d'une logique autre que communautaire, par exemple celle du marché (c'est le cas de la Chambre de commerce). Il serait donc erroné de confondre communauté et organismes non gouvernementaux.

⁷ L'impact des transferts sur la pauvreté des jeunes est variable selon le pays. Nous ne sommes au courant d'aucune étude semblable qui aurait été effectuée au Canada. Il est toutefois vraisemblable que le rôle familial soit d'une plus grande importance ici qu'en Europe.

⁸ C'est le cas notamment pour la Politique jeunesse du gouvernement du Québec. Voir aussi l'étude de Gaudet (2008).